

COMITE SYNDICAL DU 9 septembre 2024

ADMINISTRATION GENERALE :

Délibération N°09092024/D01 : Présentation du Rapport d'activités 2023

Délibération N°09092024/D02 : Etat des travaux de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) en 2023

Délibération N°09092024/D23 : Information sur les décisions prises par le Président et le bureau

COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION (AOD) ELECTRICITE :

Délibération N°09092024/D03 : Présentation du compte-rendu Annuel du concessionnaire (CRAC) 2023 par ENEDIS et EDF

Délibération N°09092024/D04 : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Délibération N°09092024/D05 : Programme prévisionnel de travaux 2025 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)

COMPETENCE D'AUTORITE ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION (AOD) GAZ :

Délibération N°09092024/D06 : Présentation des comptes rendus annuels du concessionnaire (CRAC) 2023 par GRDF

FINANCES ET MARCHES PUBLICS :

Délibération N°09092024/D07 : Convention

avec le SIDEN SIAN NOREADE pour la prise en charge relatifs à l'achat groupé d'énergie

Délibération N°09092024/D09 : Protocole d'accord transactionnel avec EDF

FINANCES PUBLIQUES :

Délibération N°09092024/D08 : Décision modificative N°2

COMPETENCE IRVE :

Délibération N°09092024/D10 : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Délibération N°09092024/D11 : Programme prévisionnel de travaux pour les stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques

Délibération N°09092024/D12 : Programme prévisionnel de travaux 2025

COMPETENCE STATION GNV ET BIO GNV :

Délibération N°09092024/D13 : Projet de station GNV à Wormhout sur le site du SM SIROM Flandre Nord-Présentation du projet et prise de participante dans la société de projet

ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORTS :

Délibération N°09092024/D14 : Programme prévisionnel 2025

TRANSITION ENERGETIQUE ET MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE :

Délibération N°09092024/D15 : Présentation et validation des projets d'autoconsommation collective solaire à Le Doulieu et Boeschepe

Délibération N°09092024/D16 : Programme prévisionnel d'ombrières solaires

Délibération N°09092024/D17 : Programme ACTEE + Chêne 4 et suivants : Déclinaison opérationnelle et financière

Délibération N°09092024/D18 : Programme ACTEE 2 SEQUOIA 1 Appel de Fonds 6 - Aide spécifique pour les frais de Maitrise d'oeuvre

COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC :

Délibération N°09092024/D19 : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Délibération N°09092024/D20 : Programme prévisionnel de travaux 2025

Délibération N°09092024/D21 : Convention avec les opérateurs Télécom concernant les locations de fourreaux

Délibération N°09092024/D22 : Bilan de l'opération menée avec l'AMO Actane et modalités de perception des participations versées par les opérateurs et relatives au génie civil des infrastructures télécom/fibre

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N° 09092024 / D01 - Administration Générale : Présentation du Rapport d'activités 2023

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENSCURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D01 - Administration Générale : Présentation du Rapport d'activités 2023

Exposé et proposition de M. Jean-Luc DEBERT – Vice-Président :

Vu le code général des collectivités territoriale et notamment son article L 5211-39,
Vu le projet de rapport d'activité,

Considérant que le rapport d'activité a pour objet de dresser le bilan de l'activité du Syndicat pour l'année écoulée et d'apporter une information à l'ensemble des Conseils municipaux des Communes membres,

Il est proposé au Comité d'adopter le rapport d'activité 2023.

Il est précisé que le rapport sera entièrement dématérialisé, il sera adressé aux Maires des Communes membres. Le rapport fera l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la Commune au Comité syndical seront entendus.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 26/09/2024 à
07:54:43 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE



Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 25/09/2024 à
15:33:50 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D01
Objet :	Délibération du Comité - Administration Générale : Présentation du Rapport d'activités
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D01 _ AG _ Rapport d_activit__s 2023.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : RAPPORTDACTIVITETEFLANDRE2023.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D01-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	42.8 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 10h47min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 10h49min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 10h49min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 11h38min22s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D02 - Administration Générale : Etat des travaux de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) en 2023

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M Géry BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET
M. Frédéric PATERNOSTER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM
DRINCHAM

M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 09092024 / D02 - Administration Générale : Etat des travaux de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) en 2023

Exposé et proposition de M. Michel DECOOL – Président :

L'Article L 1413-1 du CGCT, prévoit que le Président de la CCSPL présente chaque année un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Au cours de l'année 2023, la CCSPL s'est réunie :

- le 3 février 2023, elle a émis un avis favorable à la signature d'un avenant au contrat de concession historique de distribution publique de Gaz, avenant permettant la mise en application du nouveau modèle de contrat de concession Gaz

- le 5 septembre 2023, elle a pris connaissance des CRAC concernant les concessions et DSP électricité et gaz

Le Comité est invité à prendre acte des travaux de la CCSPL pour l'année 2023.

Adoption :

Le Comité prend acte de l'état des travaux.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:16:36 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à
19:06:59 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D02
Objet :	Délibération du Comité - Administration Générale : Etat des travaux de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) en 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	967 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D02 _ AG _ Etat des travaux __ la CCSPL 2023 tamponn__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	992.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 10h47min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 10h49min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 10h49min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 11h23min09s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D03 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Présentation du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) 2023 par ENEDIS et EDF

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECCQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE

M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Pierre DUPLOUY	Délégué suppléant	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Pierre BOUTTEMY	Délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
Mme Laurence BARROIS	Déleguée titulaire	WELMAERS-CAPPEL
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Myriam DECLERCK	Déleguée suppléant	WINNEZEELE
M. David CALCOEN	Délégué titulaire	WORMHOUT
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déleguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déleguée suppléant	WULVERDINGHE
M. Didier SCHOUTTEET	Déleguée suppléant	WYLDER
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Franck RICHARD	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
Mme Frédérique LOUCHART	Délégué titulaire	ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D03 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Présentation du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) 2023 par ENEDIS et EDF

Exposé et proposition de M. Edmond TURPIN – Vice-Président :

Le 15 novembre 2018 le Comité syndical a approuvé la signature d'un nouveau cahier des charges de concession pour 30 ans avec ENEDIS et EDF. Ce nouveau contrat est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2019.

EDF et notamment sa branche commerce assure l'activité de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente y compris le tarif de première nécessité.

Enedis assure la gestion du réseau public de distribution d'électricité concédé.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, Enedis et EDF ont adressé au TE Flandre un compte rendu d'activité pour l'année 2023.

En ce qui concerne la partie distribution, le cahier des charges prévoit des objectifs en matière d'investissement sur les réseaux notamment de résorption des fils nus.

Le cahier des charges prévoit également une amélioration du critère B (temps de coupure moyen annuel).

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 5 septembre 2024, durant laquelle le CRAC 2023 a été présenté,

Après avoir entendu la présentation d'Enedis et celle d'EDF, les délégués sont invités à prendre acte du CRAC 2023.

Les délégués des Communes de Ledringhem et Wormhout informent le concessionnaire ENEDIS d'importantes et récurrentes microcoupures.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Electricité ne prennent pas part au vote

A l'unanimité, le Comité prend acte du CRAC 2023 et invite ENEDIS à mettre tout en œuvre afin de faire cesser les microcoupures sur commune de Ledringhem et Wormhout.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à 20:04:43 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à 18:58:10 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D03
Objet :	Délibération du Comité - Compétence AOD Electricité : Présentation du Compte Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC) 2023 par ENEDIS et EDF
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D03 _ Comp__tence AOD Electricit__ CRAC 2023 tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.3 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : CRAC_ENEDIS_EDF_2023_592951_SIECF_59_SYNTHESE_HD.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D03-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	3.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : CRAC_ENEDIS_EDF_2023_592951_SIECF_59_HD.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D03-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	35.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 10h48min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 10h51min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 10h51min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 11h27min44s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D04 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Géry BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECCQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE

M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Pierre DUPLOUY	Délégué suppléant	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Pierre BOUTTEMY	Délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
Mme Laurence BARROIS	Déléguée titulaire	WELMAERS-CAPPEL
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Myriam DECLERCK	Déléguée suppléant	WINNEZEELE
M. David CALCOEN	Délégué titulaire	WORMHOUT
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déléguée suppléant	WULVERDINGHE
M. Didier SCHOUTTEET	Déléguée suppléant	WYLDER
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Franck RICHARD	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
Mme Frédérique LOUCHART	Délégué titulaire	ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D04 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Exposé et proposition de M. Laurent VANPOUILLE – Vice-Président :

Vu l'article 8 du contrat de concession signé avec ENEDIS et EDF,

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'enfouissement des réseaux : délibération du 27 septembre 2018 (travaux effacement et enfouissement des réseaux éclairage public et télécom concomitants ou non aux travaux dits d'Article 8) et délibération du 28 septembre 2020 (travaux Article 8),

Vu la délibération du Comité syndical du 20 novembre 2023 relative au programme prévisionnel 2024 et vu les actualisations,

Vu la convention signée avec ENEDIS pour les travaux dits d'Article 8 pour les années 2023 et 2024,

Vu le programme prévisionnel actualisé en annexe à la présente délibération,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2024, selon le tableau en annexe,
- de noter que certains chantiers seront 100% du HT à charge des communes car ne comprenant pas de résorption de fils nus et n'étant pas situés en périmètre ABF,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes concernées,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE Eclairage public.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Electricité ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:03:25 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à
18:56:26 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

COMITE DU 9 SEPTEMBRE 2024

PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 - 2024

Commune	Adresse	Programmation prévisionnelle (date démarrage travaux)	Chiffre ART 8 Estimatif (HT)	Coordonnateur SPS	ETUDES	CTO	fil nu (mètres) PREVISIONNEL	Fil torsadé (mètres)	Linéaire Total (mètres)	% fil nu	ABF	TOTAL prévisionnel (BT – EP – FT) en € HT
BAILLEUL	Rue de Lille	sept-24	111 000,00 €	925,00 €	3 700,00 €	500,00 €	185	0	185	100%	NON	166 500,00 €
CASSEL	Rue de Bergues	oct-24	180 000,00 €	1 500,00 €	6 000,00 €	500,00 €	300	0	300	100%	OUI	270 000,00 €
ERINGHEM PHASES 1 et 2	Rue des Tilleuls	1er trimestre 2024	172 200,00 €	1 435,00 €	5 740,00 €	500,00 €	60	227	287	21%	NON	315 700,00 €
LA GORGUE	Rue du Général de Gaulle	2e semestre 2024	392 000,00 €	2 800,00 €	11 200,00 €	500,00 €	280	280	560	50%	NON	644 000,00 €
HAZEBROUCK	PHASE 1 ET 2 RUE DE VIEUX BERQUIN	PROG 2023 / actualisation	850 000,00 €	3 500,00 €	32 000,00 €	500,00 €	900	850	1750	51%	NON	1 680 000,00 €
MERVILLE	Rue Bournoville	fin 2024	168 000,00 €	1 400,00 €	5 600,00 €	500,00 €	220	60	280	79%	NON	280 000,00 €
NIEPPE	Rue Vanuxeem	août-24	249 000,00 €	2 075,00 €	8 300,00 €	500,00 €	180	235	415	43%	NON	539 500,00 €
WARHEM	Rue de Rexpoëde / Rue des Anciens Combattants	mai-24	304 800,00 €	2 540,00 €	10 160,00 €	500,00 €	0	550	508	0%	OUI	457 200,00 €
LOOBERGHE	Rue de la mairie	avr-24	120 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €	500,00 €	150	50	200	75%	OUI	180 000,00 €
WORMHOUT	Rue de la Résistance	fin 2024	156 000,00 €	1 300,00 €	5 200,00 €	500,00 €	260	0	260	100%	OUI	234 000,00 €
STEENVOORDE	Rue Saint Exupéry /Rue de Poperinghe	report 2025										
FLETRE	impasse du Mont des Cats	2è trimestre 2024	54 000,00 €	680,00 €	1 800,00 €	500,00 €	0	90	90	0%	OUI	117 000,00 €
WATTEN	Rue de la Colme	fin 1er trimestre 2024	494 000,00 €	3 800,00 €	15 200,00 €	500,00 €	380	380	760	50%	OUI	760 000,00 €
HOLQUE	Rue de l'Aa	fin 1er trimestre 2024	114 000,00 €	950,00 €	3 800,00 €	500,00 €	190	0	190	100%	OUI	171 000,00 €
BOLLEZEELE	Rue de l'Ancienne Gare/rue des Fleurs/ Rue de la Poste	1er trimestre 2024	324 000,00 €	2 700,00 €	10 800,00 €	500,00 €	460	80	540	85%	OUI	486 000,00 €
STEENWERCK	PHASE 1 : rue de la gare	4e trimestre 2024	255 000,00 €	2 125,00 €	8 500,00 €	500,00 €	287	138	425	68%	OUI	382 500,00 €
STEENWERCK	PHASE 2 : rue de la gare côté ville	report 2025										
SAINT-SYLVESTRE CAPPEL	Rue des Moulins	prog 2023, reporté début 2è trimestre 2024	247 500,00 €	1 400,00 €	5 600,00 €	500,00 €	0	280	280	0%	NON	371 000,00 €
			3 689 000,00 €	30 130,00 €	123 500,00 €	8 000,00 €	3852	3220	6325			7 054 400,00 €

POURCENTAGE FIL NU

60,90118577

PROGRAMME PREVISIONNEL HORS ART 8 - 2024

OXELAERE	Rue de la Drève (Prise en charge communale à 100% du HT du montant des travaux)	fin 2024	174 000,00 €	1 450,00 €	5 800,00 €	500,00 €	0	290	290	0%	NON	
SAINT JANS CAPPEL/BOESCHEPE	Mont noir (projet départemental)	fin 2024	480 000,00 €	4 000,00 €	16 000,00 €	500,00 €	0	800	800	0%	NON	

PROGRAMME PREVISIONNEL HORS ART 8 - programme 2023 actualisation

MERVILLE	Rue Orphée Variscotte (Prise en charge communale à 100% du HT du montant des travaux)	travaux 2023/ début 2024	120 000,00 €	4 000,00 €	16 000,00 €	500,00 €	0	800	800	0%	NON	
----------	---	--------------------------	--------------	------------	-------------	----------	---	-----	-----	----	-----	--

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à 20:03:35 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à 18:56:31 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D04
Objet :	Délibération du Comité - Compétence AODE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D04 _ Comp__tence AOD Electricit__ Actualisation prog trvx Art 8 2024 tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : ACTUALISATION PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 2024.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D04-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	173.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 10h48min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 10h51min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 10h51min22s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D05 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Programme prévisionnel de travaux 2025 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés)

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE

M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE

M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Pierre DUPLOUY	Délégué suppléant	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Pierre BOUTTEMY	Délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
Mme Laurence BARROIS	Déleguée titulaire	WELMAERS-CAPPEL
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAELE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Myriam DECLERCK	Déleguée suppléant	WINNEZEELE
M. David CALCOEN	Délégué titulaire	WORMHOUT
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déleguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déleguée suppléant	WULVERDINGHE
M. Didier SCHOUTTEET	Déleguée suppléant	WYLDER
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Franck RICHARD	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
Mme Frédérique LOUCHART	Délégué titulaire	ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

**Délibération N°09092024 / D05 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la
Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Programme prévisionnel de travaux 2025
(Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux
Article 8 et travaux coordonnés)**

Exposé et proposition de M. Laurent VANPOUILLE – Vice-Président :

Vu l'article 8 du contrat de concession signé avec ENEDIS et EDF,

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'enfouissement des réseaux : délibération du 27 septembre 2018 (travaux effacement et

enfouissement des réseaux éclairage public et télécom concomitants ou non aux travaux dits d'Article 8) et délibération du 28 septembre 2020 (travaux Article 8),

Vu le programme prévisionnel 2025 en annexe à la présente délibération,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2025, selon le tableau en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes concernées,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE Eclairage public.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Electricité ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:01:47 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à
18:53:49 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D05
Objet :	Délibération du Comité - Compétence AOD Electricité : Programme prévisionnel de travaux 2025 (Travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D_lib N_09092024 D05 _ Comp_tence AOD Electricit__ prog pr_v trvx Art 8 2025 tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 2025 tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D05-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	616.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 10h48min25s	Dépôt initial

En attente de transmission	17 octobre 2024 à 10h51min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 10h51min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 11h43min26s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D06 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ : Présentation des Comptes Rendus Annuels du Concessionnaire (CRAC) 2023 par GRDF

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE

M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCHEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE

M. Alain DAVROUX
M. Samuel DEGEZELLE
Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAE
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENE
STEENE
STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D06 - Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ : Présentation des Comptes Rendus Annuels du Concessionnaire (CRAC) 2023 par GRDF

Exposé et proposition de M. Franck MEURILLON – Vice-Président :

Le TE Flandre dispose de 3 contrats de concession avec GRDF pour la distribution publique de gaz.

==> Par un contrat de concession, en date du 31 décembre 2003, signé pour une durée de 30 ans, le TE Flandre a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes : Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondshoote, Hoymille, Killem, La Gorgue, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochteezele, Oxelaere, Pitgam, Quaëdypre, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel.

Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caëstre, Méteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoëde, St Jans Cappel, Steenbecque ont transféré leur compétence avec effet au 1er janvier 2014, elles sont donc intégrées au contrat historique par avenant.

Un avenant à ce contrat historique a été signé le 27 avril 2023, pour tenir compte du nouveau modèle national de contrat de concession FNCCR/ France Urbaine/ GRDF.

==> Par un contrat de délégation de service public en date du 6 juillet 2009, signé pour une durée de 30 ans, le TE Flandre a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes : Haverskerque, Herzeele, Hondegheem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele

==> Par un contrat de délégation de service public en date du 7 avril 2022, signé pour une durée de 2 ans de travaux et 30 ans d'exploitation, le TE Flandre a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes : Cappelle-Brouck et St Pierre Brouck.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, GRDF a adressé au TE Flandre, 3 comptes rendus d'activité pour l'année 2023.

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 5 septembre 2024, durant laquelle les CRAC 2023 ont été présentés,

Après avoir entendu la présentation de GRDF, les délégués sont invités à prendre acte des CRAC 2023.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Gaz ne prennent pas part au vote

A l'unanimité, le Comité prend acte des CRAC 2023.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à 19:59:40 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à 18:51:33 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à 18:49:37 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D06
Objet :	Délibération du Comité - Compétence AOD Gaz : Présentation des Comptes Rendus Annuels du Concessionnaire (CRAC) 2023 par GRDF
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D06 _ Comp__tence AOD Gaz_ Pr__sentation des CRAC Gaz 2023 tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.5 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : CRAC2023_RAPPORTBILANPEREQUE.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	11.6 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : CRAC2023_RAPPORTCONTRATHISTORIQUE.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	11.9 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : CRAC2023_RAPPORTDSP2009.pdf	application/pdf	11.5 Mo

Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_4.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.5 Mo
Nom original : CRAC2023_SYNTHESEBILANPEREQUE.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_5.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	10.5 Mo
Nom original : CRAC2023_RAPPORTDSP2022.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_6.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	3.4 Mo
Nom original : CRAC2023_SYNTHESECONTRATHISTORIQUE.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_7.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	3.4 Mo
Nom original : CRAC2023_SYNTHESEDSP2009.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_8.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	3.2 Mo
Nom original : CRAC2023_SYNTHESEDSP2022.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D06-DE-1-1_9.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 11h22min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 11h25min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 11h25min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 12h05min15s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N° 09092024 / D07 - Finances et Marchés Publics : Convention avec le SIDEN SIAN NOREADE pour la prise en charge relatifs à l'achat groupé d'énergie

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué suppléant
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D07 - Finances et Marchés Publics : Convention avec le SIDEN SIAN NOREADE pour la prise en charge des frais à l'achat groupé d'énergie

Exposé et proposition de M. Rodrigue BOURNONVILLE – Vice-Président :

Le SIDEN SIAN Noréade a sollicité le TE Flandre afin d'adhérer au groupement d'achat d'énergie, pour la fourniture d'électricité et de gaz à compter du 1^{er} janvier 2025.

Dans le cadre de ce marché complexe, le TE Flandre a recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage. Le cout de la prestation est de 28 080 € TTC ainsi que 864 € TTC de frais de publication. Dans ce cadre, il est proposé au Comité : d'autoriser le Président à signer une convention avec le Président du SIDEN SIAN Noréade visant à la prise en charge à hauteur de 50% du montant TTC des frais par le SIDEN SIAN Noréade.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:15:20 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à
19:05:34 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D07
Objet :	Délibération du Comité - Finances et Marchés Publics : Convention avec le SIDEN SIAN NOREADE pour la prise en charge relatifs à l'achat groupé d'énergie
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	978 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D07 _ Finances et MP _ Convention SIDEN SIAN NOREADE tamponn__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	368.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 11h58min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 12h02min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 12h03min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 12h23min31s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 09 SEPTEMBRE 2024 DELIBERATION N°09092024/D08 FINANCES PUBLIQUES : Décision modificative N°2

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM

M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déleguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déleguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kevin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Pierre DUPLOUY	Délégué suppléant	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déleguée titulaire	STRAZEELE
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE

M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAE
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

DELIBERATION N°09092024/D08 FINANCES PUBLIQUES : Décision modificative N° 2

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances et des marchés publics

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération du 15 février 2024 relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu la délibération du 12 juin 2024 relative à la décision modificative 1,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du SIECF TE Flandre,

Le comité est invité à adopter la décision modificative n° 2 ci-après.

59295		TE FLANDRE		Publié le	
CODE INSEE		Territoire d'Energie FLANDRE		DM n°2 2024	
M57		ID : 059-200036895-202409			
		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL			
		TRANSFERT DE CREDITS			

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:25:40 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/09/2024 à
09:47:33 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

59295

TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

Code INSEE

TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

DM n°2 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM2 2024

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60631-020 : Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61351-020 : Locations matériel roulant	0,00 €	1 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6161-020 : Primes d'assurances multirisques	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6184-020 : Versements à des organismes de formation	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6188-758 : Autres frais divers	0,00 €	85 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232-023 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6236-022 : Catalogues et imprimés	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6251-020 : Voyages, déplacements et missions	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6284-512 : Redevance pour services rendus	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	115 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111-020 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64113-020 : Personnel titulaire - NBI	0,00 €	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64118-020 : Personnel titulaire - Autres indemnités	0,00 €	30 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64132-020 : Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6417-020 : Rémunérations des apprentis	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453-020 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6455-020 : Cotisations pour assurance du personnel	0,00 €	34 600,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	147 700,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419-020 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 408,30 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 408,30 €
D-023-758 : Virement à la section d'investissement	513 143,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	513 143,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-758 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777-758 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	250 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	25 800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	25 800,00 €	0,00 €	0,00 €
R-73111-020 : Impôts directs locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 000,00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 000,00 €
R-744-020 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 300,00 €
R-74741-020 : Participations communes membres du GFP	0,00 €	0,00 €	267 001,30 €	0,00 €
R-74748-512 : Participations autres communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
R-747888-020 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 400,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	267 001,30 €	71 700,00 €
Total FONCTIONNEMENT	513 143,00 €	539 250,00 €	267 001,30 €	293 108,30 €

(1) y compris les restes à réaliser

59295

TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

Code INSEE

TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

DM n°2 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM2 2024

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-021-758 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	513 143,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	513 143,00 €	0,00 €
D-139148-758 : Subv. inv. actifs amort. - Autres communes	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-281538-758 : Amort. autres réseaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	250 000,00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €
R-1311-020 : Subv. transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	278 643,00 €
R-13148-758 : Subv. transf. Autres communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	280 000,00 €
R-1388-020 : Autres subventions d'investissement non transférables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	136 500,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	695 143,00 €
D-1641-758 : Emprunts en euros	0,00 €	220 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	220 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-020 : Constructions autres bâtiments publics	95 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21534-758 : Réseaux d'électrification	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538-512 : Autres réseaux	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-758 : Autres installations, matériel et outillage techniques	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	455 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-512 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-758 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0,00 €	355 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	455 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-261-020 : Titres de participation	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-4581107-020 : OMBRIERES	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 4581107 : OMBRIERES	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-4581502-020 : ACTEE II PORTAGE SE 60	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 4581502 : ACTEE II PORTAGE SE 60	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-4581503-020 : ACTEE II PORTAGE FDE 80	0,00 €	370 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 4581503 : ACTEE II PORTAGE FDE 80	0,00 €	370 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458191-758 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458191 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458198-020 : ACTEE + CHENE 1-2-3	0,00 €	147 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458198 : ACTEE + CHENE 1-2-3	0,00 €	147 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-4582107-020 : OMBRIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
TOTAL R 4582107 : OMBRIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
R-4582502-020 : ACTEE II PORTAGE SE 60	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 000,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

59295	TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE
Code INSEE	TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM2 2024

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL R 4582502 : ACTEE II PORTAGE SE 60	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 000,00 €
R-4582503-020 : ACTEE II PORTAGE FDE 80	0,00 €	0,00 €	0,00 €	370 000,00 €
TOTAL R 4582503 : ACTEE II PORTAGE FDE 80	0,00 €	0,00 €	0,00 €	370 000,00 €
R-458291-758 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
TOTAL R 458291 : RESEAUX CACF (AVANT CCFI)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
R-458298-020 : ACTEE + CHENE 1-2-3	0,00 €	0,00 €	0,00 €	147 500,00 €
TOTAL R 458298 : ACTEE + CHENE 1-2-3	0,00 €	0,00 €	0,00 €	147 500,00 €
Total INVESTISSEMENT	455 000,00 €	1 588 500,00 €	513 143,00 €	1 646 643,00 €
Total Général	1 159 607,00 €		1 159 607,00 €	

(1) y compris les restes à réaliser

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D08B
Objet :	DM2 2024 FICHER DOC BUDG XML
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D08B-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20240909-09092024_D08B-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG_20003689500015_059418_DM2_2024_20092024000000.xml Nom métier : 99_BU-059-200036895-20240909-09092024_D08B-BF-1-1_1.xml	text/xml	221.6 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : DELIB TE FLANDRE 09092024_D08 DM2 2024.pdf Nom métier : 70_DE-059-200036895-20240909-09092024_D08B-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	831.5 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DM2 CS DU 09_09_2024 M57.pdf Nom métier : 99_BU-059-200036895-20240909-09092024_D08B-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	1 Mo
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DM2 SIMPLIFIEE CS DU 09_09_24 M57.pdf	application/pdf	61.3 Ko

Nom métier :
99_BU-059-200036895-20240909-09092024_D08B-BF-1-1_4.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 septembre 2024 à 16h51min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 septembre 2024 à 16h51min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 septembre 2024 à 16h51min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 septembre 2024 à 16h52min38s	Reçu par le MI le 2024-09-20

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D09 - Finances et Marchés Publics : Protocole d'accord transactionnel avec EDF

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M Géry BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET
M. Frédéric PATERNOSTER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBEQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM
DRINCHAM

M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENSCURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D09 - Finances et Marchés Publics : Protocole d'accord transactionnel avec EDF

Exposé et proposition de M. Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président :

Monsieur le Président expose que :

Un accord-cadre n° 2021-01 a été conclu le 21 juin 2021 entre EDF et le Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (le SIECF), devenu le TE Flandre au 1er janvier 2024, en sa qualité de coordinateur du groupement de commandes composé de 104 membres. Cet accord-cadre a pour objet la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et services associés pour l'ensemble des membres du groupement de commande. Il a été conclu pour une durée de trois ans à compter du 01/01/2022. C'est dans ce cadre contractuel que, le 15 septembre 2022, EDF s'est vu attribuer le second marché subséquent pour une période du 1er octobre 2022 au 31 décembre 2024 sur la base d'un terme de molécule de 197,27 €/HT/MWh.

La pièce « Détail Quantitatif Estimatif (DQE) complété » du marché indique un volume prévisionnel de 4 710 MWh pour les 24 points de livraisons (PDL) de la commune de Bailleul sur la période couverte par le marché subséquent.

Le 4 mai 2023, le marché a fait l'objet d'un avenant ayant pour objet la mise à jour des montants CEE applicables au 01/01/2023 à la suite de la publication des nouveaux coefficients CEE Classique et CEE Précarité, duquel est résulté un nouveau Terme de Molécule applicable au 01/01/2023 de 198,83€/MWh. Dès le 21 février 2023, les services du TE Flandre ont sollicité par écrit les services d'EDF en vue d'une régularisation des factures erronées, depuis le début de l'exécution du marché. Cette sollicitation a été rééditée à plusieurs reprises.

Le 29 juin 2023, le TE Flandre a adressé à EDF un courrier faisant état d'une facturation erronée du Terme de Molécule au détriment de la commune de Bailleul, membre du groupement de commandes. Aux termes de ce courrier, le TE Flandre a mis en demeure EDF de régulariser l'ensemble des factures de la commune de Bailleul depuis le début du marché et de la rembourser pour le 5 juillet 2023.

Le 12 juillet 2023, M Rodrigue Bournonville Vice-Président du TE Flandre a convoqué les services d'EDF afin de solder les dossiers en instance dont ce présent dossier.

EDF n'a fourni aucun élément.

Le TE Flandre a notifié à EDF par courrier du 7 novembre 2023 la résiliation du marché pour faute à effet au 31 décembre 2023.

Par un courrier réceptionné le 5 janvier 2024, EDF a adressé un recours au TE Flandre contre la décision de résiliation en date du 7 novembre 2023.

Le 6 mai 2024, EDF a saisi le Tribunal Administratif de Lille (requête 24 04 706-2).

EDF estime son préjudice à 289 981.91 €

C'est dans ce contexte que les parties ont décidé de recourir à la voie amiable pour mettre un terme définitif à ce différend, solution qui apparaît comme la meilleure à tous points de vue.

Des pourparlers ont donc eu lieu entre M Mathias Povse directeur commercial Nord Ouest EDF d'un côté et M Michel Decool Président et M Jean-Luc Cleenewerck Vice-Président du TE Flandre de l'autre côté.

Suite à ces échanges, les points de vue se sont rapprochés. Les parties ont accepté des concessions, réciproques et de ce fait, en application des articles 2044 à 2052 du Code Civil, ont entendu mettre un terme au litige né entre elles en concluant un protocole transactionnel.

Les parties ont ainsi convenu d'une indemnisation partielle d'EDF sous forme de CEE, selon le tableau ci-après :

Le protocole transactionnel joint à la présente délibération détermine les démarches et les contreparties exigées de chaque signataire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2, L.2121-12 (pour les communes) ou L.5211-1 (pour les EPCI) (+ articles spécifiques à la collectivité territoriale ou à l'EPCI concerné) ;

Vu le Code civil, notamment ses articles 2044 à 2052 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits,

Considérant la volonté des deux parties de régler amiablement le différend qui les oppose et de stopper tout recours contentieux.

Il est proposé au Comité de :

- D'approuver le projet de protocole transactionnel joint en annexe conclu entre le TE Flandre et EDF,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole transactionnel et tout document y afférent,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de valorisation de CEE avec EDF,
- De préciser que Monsieur le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 09/10/2024 à
20:42:18 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 09/10/2024 à
08:55:23 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D0909202409
Objet :	Délibération du Comité N°09092024 / D09 ? Finances et Marchés Publics : Protocole d'accord
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.5 - Transactions /protocole d accord transactionnel
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-D0909202409-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20240909-D0909202409-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D09 _ Finances et MP _ Protocole transactionnel EDF signee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-D0909202409-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.3 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D09 annexe _ Finances et MP _ Protocole transactionnel EDF signee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-D0909202409-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	342.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2024 à 19h04min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2024 à 19h04min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2024 à 19h04min45s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D10 - Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENSCURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D10 - Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Exposé et proposition de M. Christian DELASSUS – Vice-Président :

Vu le Schéma Directeur des IRVE (SD IRVE) adopté,

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'installation de bornes IRVE,

Vu le programme prévisionnel de travaux adopté par le Comité syndical pour l'année 2024,

Considérant qu'il convient d'actualiser le programme prévisionnel de travaux 2024,

TE FLANDRE - COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024 - ACTUALISATION DU PROGRAMME IRVE 2024							
Commune	Localisation	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 1 PDC	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 2 PDC	IRVE E-PREMIUM 22-25 kW 2 PDC	IRVE 50 kW 2 PDC	Nombre total PDC	Montant prévisionnel HT
Bailleul	Parking Natalis Dumez			1		2	25 000,00 €
	Outersteene			1		2	25 000,00 €
	La Crèche			1		2	25 000,00 €
	Le Steent'je			1		2	25 000,00 €
Bissezeele	Parking / 466 VC5 Rue de la Mairie			1		2	25 000,00 €
CA Cœur de Flandre	Pôle gare - Hazebrouck		14			28	220 000,00 €
Hoymille	70 Rue du Zyckelin (Face Mairie)			1		2	25 000,00 €
Looberghe	Place de l'Eglise / Rue de la Mairie			1		2	25 000,00 €
Nieppe	Parking Eglise Notre Dame			2		4	50 000,00 €
Quaëdypre	A définir			1		2	25 000,00 €
Sercus	Rue Léon Courtois			1		2	25 000,00 €
Steenvoorde	Hameau du Ryveld (20 Rue des Frères Patteyn)	1				1	16 500,00 €
	Hameau Saint-Laurent (55 Chemin du Moulin)	1				1	
Vieux-Berquin	Grand Place (rue d'Estaires)			1		2	25 000,00 €
	Place du Hameau de Sec-Bois (route d'Hazebrouck)			1		2	25 000,00 €
	Rue de Caudescure (Hameau de Caudescure)			1		2	25 000,00 €
Watten	L'Ovestel	1				1	8 000,00 €
		3	14	14	0	59	594 500,00 €

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ d'adopter l'actualisation du programme prévisionnel de travaux pour l'année 2024, selon le tableau,
- ✓ d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,
- ✓ d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE Advenir.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication.

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:14:12 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à
19:04:14 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D10
Objet :	Délibération du Comité - Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	924 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D10 _ Comp IRVE _ Actualisation programme pr__v 2024 tamponn__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 11h46min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 11h46min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 11h46min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 12h35min46s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D11 - Compétence IRVE : Programme Prévisionnel de travaux pour les stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Géry BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECCQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEN
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENSCURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D11 - Compétence IRVE : Programme Prévisionnel de travaux pour les stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques

Exposé et proposition de M. Christian DELASSUS – Vice-Président :

Vu la délibération du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'installation de bornes de recharge pour vélos et trottinettes électriques,

Vu le programme prévisionnel de travaux :

Collectivité	Localisation	Nombre PDC	Montant prévisionnel HT
Boeschèpe	A définir	2	2 000,00 €
Killem	A définir	2	2 000,00 €
Le Doulieu	A définir	2	2 000,00 €
Oost-Cappel	Rue Verte	4	4 000,00 €
Wormhout	A définir	2	2 000,00 €
		12	12 000,00 €

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ d'adopter le programme prévisionnel de travaux, selon le tableau,
- ✓ d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:12:48 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à
19:02:44 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D11
Objet :	Délibération du Comité - Compétence IRVE : Programme Prévisionnel de travaux pour les stations de recharge pour vélos et trottinettes électriques
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D11-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	971 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D11 _ Comp IRVE _ programme pr__v stations v__los et trottinettes 2024 tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 11h51min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 12h00min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 12h01min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 12h28min39s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D12 - Compétence IRVE : Programme Prévisionnel de travaux 2025

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M Géry BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET
M. Frédéric PATERNOSTER

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM
DRINCHAM

M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELLEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE

M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Pierre DUPLOUY	Délégué suppléant	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Pierre BOUTTEMY	Délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
Mme Laurence BARROIS	Déléguée titulaire	WELMAERS-CAPPEL
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEL	Délégué titulaire	WINNEZEELE
Mme Myriam DECLERCK	Déléguée suppléant	WORMHOUT
M. David CALCOEN	Délégué titulaire	WORMHOUT
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WULVERDINGHE
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déléguée suppléant	WYLDER
M. Didier SCHOUTTEET	Déléguée suppléant	ZEGERSCAPPEL
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Franck RICHARD	Délégué titulaire	ZERMEZEELE
Mme Frédérique LOUCHART	Délégué titulaire	

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D12 - Compétence IRVE : Programme Prévisionnel de travaux 2025

Exposé et proposition de M. Christian DELASSUS – Vice-Président :

Vu le Schéma Directeur des IRVE (SD IRVE) adopté,

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux d'installation de bornes IRVE,

Considérant qu'il convient d'adopter le programme prévisionnel de travaux 2025 afin de pouvoir notamment déposer les autorisations d'urbanisme dès l'automne 2024, afin que les travaux puissent commencer dès le début de l'année 2025,

Commune	Localisation	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 1 PDC	IRVE E-SMART 3 à 22 kW 2 PDC	IRVE E-PREMIUM 22-25 kW 2 PDC	IRVE 50 kW 2 PDC	Nombre total PDC	Montant prévisionnel HT
Drincham	A définir			1			25 000,00 €
Esquelbecq	A définir			1		2	25 000,00 €
Flêtre	Parking - Contour de l'Eglise		1			2	13 000,00 €
Killem	A définir			1		2	25 000,00 €
Le Doulleu	A définir			1		2	25 000,00 €
Noordpeene	Parking - La Place	1				1	8 000,00 €
Oost-Cappel	Parking salle des fêtes - 25 Route de l'Europe			1		2	25 000,00 €
Oudezele	A définir			1		2	25 000,00 €
Oxelaere	Parking Maison Médicale		3				39 000,00 €
Pitgam	A définir			1		2	25 000,00 €
Steenvoorde	Parking des jardins familiaux - Rue de Watou			1		2	25 000,00 €
CACF - Strazeele	Parking de la gare - 18 Rue Jacques Dambrine		2			4	26 000,00 €
West-Cappel	Parking Francis Cousin			1		2	25 000,00 €
Wormhout	Allée des Fleurs			1		2	25 000,00 €
	Salle Robert Deldicque / Ecole	1				1	8 000,00 €
	Salle des fêtes (Briqueterie)	1				1	8 000,00 €
	Place du Général de Gaulle	1				1	8 000,00 €
		4	6	10	0	28	360 000,00 €

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2025, selon le tableau,
- ✓ d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,
- ✓ d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE Advenir.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à 20:11:06 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à 19:01:26 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D12
Objet :	Délibération du Comité - Compétence IRVE : Programme Prévisionnel de travaux 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D12-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	907 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D12 _ Comp IRVE _ programme pr__v 2025 tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 11h54min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 12h01min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 12h02min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 12h30min01s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

**Délibération N°09092024 / D13 - Compétence Station GNV et bio GNV :
Projet de station GNV à Wormhout sur le site du SM SIROM Flandre Nord -
Présentation du projet et prise de participation dans la société de projet**

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Géry BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEM
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHARTE

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHARTE

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D13 - Compétence Station GNV et bio GNV : Projet de station GNV à Wormhout sur le site du SM SIROM Flandre Nord - Présentation du projet et prise de participation dans la société de projet

Exposé et proposition de M. Christian DELASSUS – Vice-Président :

Considérant que le syndicat d'énergie TE FLANDRE dispose de la compétence 'station GNV et Bio GNV' dans ses statuts, en application de l'article L2224-37 du CGCT,
Considérant que le SM SIROM Flandre Nord dispose d'un terrain à Wormhout, susceptible d'accueillir un projet de station GNV, permettant la recharge des véhicules GNV du SM SIROM et également de tout type de véhicule GNV,

Considérant que le syndicat dispose, à ce jour, d'une flotte de 4 véhicules GNV, utilisés par les services techniques du Syndicat,

Considérant que la SEM Energie Hauts de France en collaboration avec la Région Hauts de France a lancé et attribué un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à la société SEVEN pour l'installation d'une station de recharge publique GNV en Flandre,

Considérant qu'en application de ses statuts, le Syndicat a la possibilité d'investir dans le projet de réalisation d'une station GNV à Wormhout sur le site du SM SIROM Flandre Nord et à la possibilité de participer au capital de la société de projet à créer, en partenariat avec la SEM Energies Hauts de France et le SM SIROM Flandre Nord, dans la limite de 49 % pour les actionnaires locaux (SEM, collectivités et établissements publics du territoire).

Considérant qu'il est envisagé la création d'une société de projet 'BioGNV de WORMHOUT', selon projet de statuts en annexe,

Vu la délibération en date du 5 septembre 2023 donnant un accord de principe sur le projet,

Considérant que le permis de construire, relatif au présent projet, a été déposé le 19 juillet 2024 sous la référence PC 59663 24 A 0016,

Il est proposé au Comité syndical :

- De valider le projet tel qu'il est exposé dans la présente délibération,
- D'autoriser la prise de participation au Capital de la société de projet 'BioGNV de WORMHOUT' à hauteur de 12 000€,
- D'autoriser une participation en compte courant d'associés à la société 'BioGNV de WORMHOUT' entre 30 000 et 50 000€,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à mener à bien la mise en place de ce projet et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence GNV Bio GNV ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 19/09/2024 à
20:09:47 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 19/09/2024 à
18:59:55 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D13
Objet :	Délibération du Comité - Compétence Station GNV et bio GNV : Projet de station GNV à Wormhout sur le site du SM SIROM Flandre Nord - Présentation du projet et prise de participation dans la société de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D_lib N_09092024 D13 _ Comp GNV bio GNV _ projet station Site SM SIROM tamponnee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 12h05min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 12h07min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 12h08min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 13h30min34s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D14 - Eclairage des terrains de sports : Programme prévisionnel 2025

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Délégue titulaire	BISSEZEELE
M. Gery BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEN
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Délégue titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Délégue titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Délégue titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Délégue titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Délégue titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Délégue suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D14 - Eclairage des terrains de sports : Programme prévisionnel 2025

Exposé et proposition – Rapport de M. Arnaud DEVILLEZ – Vice-Président :

Vu la délibération du 13 octobre 2022 relative à la maîtrise d'ouvrage déléguée concernant l'éclairage des terrains de sports extérieurs,

Vu les demandes des communes,

Le programme prévisionnel des travaux d'éclairage des terrains de sports extérieurs pour l'année 2025 s'établit :

Commune	Etat	Montant € HT
BAILLEUL	ATTENTE RETOUR COMMUNE	45 245 €
BAILLEUL	ATTENTE RETOUR COMMUNE	85 175 €
BAILLEUL	ATTENTE RETOUR COMMUNE	54 965 €
BAMBEQUE	EN ETUDE	EN COURS
BAVINCHOVE	ATTENTE RETOUR COMMUNE	49 816 €
BROUCKERQUE	ATTENTE RETOUR COMMUNE	37 500 €
CASSEL	ATTENTE RETOUR COMMUNE	34 588 €
LAVENTIE	EN ETUDE	EN COURS
LEDERZEELE	ATTENTE RETOUR COMMUNE	27 473 €
MERVILLE	EN ETUDE	45 000 €
RUBROUCK	ATTENTE RETOUR COMMUNE	37 000 €
SAINTE-MARIE-CAPPEL	ATTENTE CONFIRMATION COMMUNE	
SAINT-JANS-CAPPEL	ATTENTE RETOUR COMMUNE	80 000 €
STEENE	ATTENTE CONFIRMATION COMMUNE	
WATTEN	ATTENTE CONFIRMATION COMMUNE	
WORMHOUT	ATTENTE CONFIRMATION COMMUNE	
ZEGERSCAPPEL	ATTENTE RETOUR COMMUNE	40 855 €
	Total	537 617 €

Il est proposé au Comité syndical :

- Valider le programme prévisionnel 2025 repris dans le tableau de synthèse
- Autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les communes concernées en application de la délibération du 13 octobre 2022 et du modèle de convention en annexe.

Il est précisé qu'en matière de travaux d'investissement ou de maintenance, relatifs à l'éclairage des terrains de sports extérieurs, la commune demandeuse prend en charge 100% du montant TTC du chantier, ainsi que les frais de gestion.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D14
Objet :	Délibération du Comité - Eclairage des terrains de sports : Programme prévisionnel 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D14-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	913 o
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D14_Eclairagedesterrainsdesports.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	353 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 12h12min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 12h12min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 12h12min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 12h50min34s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D15 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Présentation et validation des projets d'autoconsommation collective solaire à Le Doulieu et Boeschepe

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D15 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Présentation et validation des projets d'autoconsommation collective solaire à Le Doulieu et Boeschepe

Exposé et proposition – Rapport de M. Hervé DELVA – Vice-Président :

Les projets consistent en la mise en place de 2 opérations d'autoconsommation collective d'électricité entre le TE Flandre, les Communes respectivement de Le Doulieu et Boeschepe et le SIDEN SIAN et ses Régies Noréade, à partir des panneaux photovoltaïques situés sur des toitures de bâtiments appartenant aux 2 communes.

Les opérations sont réglementairement possibles avec plusieurs bâtiments et points de livraisons voisins situés dans un rayon de 2km, notamment :

- Bâtiments communaux,
- PDL relatif aux bornes IRVE du TE Flandre, situées respectivement dans les 2 communes,

- PDL relatifs aux stations et équipements de traitement des eaux usées appartenant au SIDEN SIAN et ses régies Noréade.

Il s'agit pour chacune des Communes d'autoconsommer une part de l'électricité produite et de céder l'excédent au TE FLANDRE et au SIDEN SIAN et ses régies Noréade, par le biais d'accords passés avec eux.

La tarification proposée :

- sera appliquée pour l'achat d'électricité verte, produite par les Communes, au profit du TE FLANDRE et du SIDEN SIAN et ses régies Noréade,
- sera de 8.03 centimes d'euros du KWh HT,
- elle pourra être réactualisée le cas échéant.

Il est proposé au Comité :

- d'approuver les 2 projets d'autoconsommation collective tel qu'exposés dans la présente délibération
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions relatives à ces projets,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à mener à bien la mise en place de ce projet et à signer tout document afférent à ce projet.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D15
Objet :	Délibération du Comité - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Présentation et validation des projets d'autoconsommation collective solaire à Le Doulieu et Boeschepe
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D15_Transitionenergetiqueetmde_presentetvalidationprojetsautoconsocollectivesolaireleDoulieuetBoeschepe.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	318 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 11h12min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 11h12min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 11h12min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 11h59min57s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D16 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Programme prévisionnel d'ombrières solaires

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Gery BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECCQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEN
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER
M. Pascal DEQUIDT
M. Henri RAMAUT
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Jean-Michel DEGRAND
M. Didier ROUSSEL
M. Philippe MASQUELIER
M. Aurélien ROYAL
M. Stéphane DUCOURANT
M. Hervé DELVA
Mme Valérie VANHERSEL
M. Fabrice LAMIAUX
M. Hervé SAISON
M. Jérôme VERMERSCH
M. Jean-Pierre LEFEBVRE
M. Patrick LESCORNEZ
M. Pierre CAMPAGNIE
M. Pierre-Jean SALOME
M. Edmond TURPIN
M. Jessy COURBY
M. Dominique WALBROU
Mme Bernadette DELANGUE
M. Christian DELASSUS
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE
M. Didier DEHORTER
M. Emile HOEDTS
M. Jean-François DAUTRICOURT
Mme Danielle VANMAELE
M. Joël LEURS
M. Joël DUYCK
M. Dominique PONSEEL
M. Fabrice GREBET
M. Rodrigue BOURNONVILLE
M. Eric DEGRAVE
M. Philippe BERTIN
M. Sylvain PETITPREZ
M. Michel COINTE
M. Franck MEURILLON
M. Régis VERBEKE
Mme Séverine BELLEVAL
M. Albert PIETERSOONE
M. Benoît DECLERCQ
M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DERAEE
M. Stéphane DIEUSAERT
M. Jean-Paul TILLIER
M. Jean-Luc CLEENWERCK
M. Didier DEWYNTER
M. Kévin NEFFE
M. Francis MEIRLAND
M. Bertrand CREPIN
M. Thierry DEQUIDT
M. Jean-Charles COURQUIN
Mme Marie-Noëlle MACREL
M. Patrick DEWINTER
Mme Marie-Pierre LEMAIRE
M. Claude BODELE
M. Dominique VAESKEN
M. Christophe BORET
M. Jean DELANNOY
M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Alain DAVROUX
M. Samuel DEGEZELLE

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

DRINCHAM
EECKE
EECKE
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECQ
ESQUELBECQ
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HERZEELE
HOLQUE
HONDSCHOOTE
HONDSCHOOTE
HOYMILLE
HOYMILLE
KILLEM
KILLEM
LA GORGUE
LA GORGUE
LE DOULIEU
LE DOULIEU
LEDRINGHEM
LEDRINGHEM
LOOBERGHE
LOOBERGHE
LYNDE
MERCKEGHEM
MERCKEGHEM
MERVILLE
METEREN
MILLAM
MORBECQUE
MORBECQUE
NEUF-BERQUIN
NEUF-BERQUIN
NIEPPE
NIEPPE
NIEURLET
NIEURLET
NOORDPEENE
NOORDPEENE
OUDEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
RENESCURE
REXPOEDE
RUBROUCK
RUBROUCK
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SAINT-MOMELIN
SAINT-MOMELIN
SAINT-PIERRE-BROUCK
SAINT-PIERRE-BROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SOCX
SOCX
STEENBECQUE
STEENE
STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D16 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Programme prévisionnel d'ombrières solaires

Exposé et proposition – Rapport de M. Hervé DELVA – Vice-Président :

Vu la délibération du 15 février 2024 relative à la maitrise d'ouvrage déléguée concernant les ombrières solaires,
Vu les demandes des communes,
Le programme prévisionnel des travaux d'ombrières solaires s'établit :

	Collectivité	Localisation	Puissance	Montant prévisionnel HT
2024	Fleurbaix (Pilote)	Rue du Quesne - Parking des terrains de tennis	36 kWc	60 000 €
2025	Collectivité	Localisation	Puissance	Montant prévisionnel HT
	Blaringhem	Sentier de l'école	+/- 150 kWc	230 000 €
	Steenwerck	A définir	-	-
	Wormhout	A définir	-	-

Il est proposé à l'Assemblée de :

- Valider le programme prévisionnel repris dans le tableau de synthèse
- Autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les communes concernées en application de la délibération du 15 février 2024 et du modèle de convention en annexe.

Il est précisé qu'en matière de travaux d'investissement, relatifs aux ombrières solaires, la commune demandeuse prend en charge 100% du montant TTC du chantier, ainsi que les frais de gestion.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D16
Objet :	Délibération du Comité - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Programme prévisionnel d'ombrières solaires
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	956 o
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D16_Transitionenergetiqueetmde_Programmeprevisio nnelombrieressolaires.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	347.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 11h19min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 11h19min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 11h19min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 12h24min43s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024
Délibération N°09092024 / D17 - Transition énergétique et Maitrise de
la Demande en Energie : Programme ACTEE + Chêne 4 et suivants :
Déclinaison opérationnelle et financière

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110
délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déleguée titulaire	BISSEZEELE
M Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déleguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déleguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déleguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déleguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déleguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déleguée suppléant	CASSEL

M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENSCURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX

M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Yves DEBRUYNE	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Pierre DUPLOUY	Délégué suppléant	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Déléguée titulaire	STRAZEELE
M. Jules MONSTERLEET	Délégué titulaire	VOLCKERINCKHOVE
M. Pierre BOUTTEMY	Délégué titulaire	WARHEM
M. Daniel DESCHODT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
Mme Laurence BARROIS	Déléguée titulaire	WELMAERS-CAPPEL
M. Patrice LECLAIRE	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
M. Jean-Michel CARDINAEI	Délégué titulaire	WEST-CAPPEL
Mme Myriam DECLERCK	Déléguée suppléant	WINNEZEELE
M. David CALCOEN	Délégué titulaire	WORMHOUT
M. Vincent DELMOTTE	Délégué titulaire	WORMHOUT
Mme Nathalie GOLL	Déléguée titulaire	WULVERDINGHE
Mme Béatrice ALLOY	Déléguée suppléant	WULVERDINGHE
M. Didier SCHOUTTEET	Déléguée suppléant	WYLDER
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Franck RICHARD	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
Mme Frédérique LOUCHARTE	Délégué titulaire	ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHARTE

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

**Délibération N°09092024 / D17 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie - Programme ACTEE + Chêne 4 et suivants :
Déclinaison opérationnelle et financière**

Exposé et proposition :

Le TE FLANDRE est candidat du nouveau programme ACTEE + sous-programme Chêne 4, il convient donc de prévoir la déclinaison opérationnelle du programme.

Il est proposé au Comité la déclinaison opérationnelle le TE FLANDRE va réaliser ou faire réaliser des diagnostics des bâtiments communaux et intercommunaux, situés sur le territoire de Flandre. Ces diagnostics seront pris en charge par le TE FLANDRE avec le soutien du dispositif ACTEE + chêne 4 et

suivants ainsi qu'avec le soutien le cas échéant de GRDF dans le cadre de la convention TERRITOIRE VERT L'AVENIR,

- Une participation de la collectivité propriétaire est attendue d'un montant :
 - ➔ de 20 % HT + 100% de la TVA pour les bâtiments éligibles à une aide de 80 % de la part du programme ACTEE + et/ ou GRDF
 - ➔ de 25 % HT + 100% de la TVA pour les bâtiments éligibles à une aide de 50 à 75 % de la part du programme ACTEE + et/ou GRDF
- le TE FLANDRE pourra prétendre à une aide financière pour l'achat de matériel technique et de mesure. Une convention sera signée entre le TE FLANDRE et les Collectivités concernées pour le reversement des sommes perçues à ce titre.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D17
Objet :	Délibération du Comité - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Programme ACTEE + Chêne 4 et suivants : Déclinaison opérationnelle et
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D17-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	993 o
Nom métier :		
Document principal (Délibération)	application/pdf	312.1 Ko
Nom original :		
DelibN09092024D17_Transitionenergetiqueetmde_ProgrammeACTEEC		
hene4etsuivants_declinaisonoperationnelleetfinanciere.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D17-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 12h16min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 12h16min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 12h16min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 13h30min36s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D18 - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Programme ACTEE 2 SEQUOIA 1 Appel de Fonds 6 - Aide spécifique pour les frais de Maitrise d'œuvre

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégue titulaire
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D18 - Maitrise de la Demande en Energie et énergie renouvelable : Programme ACTEE 2 - SEQUOIA 1 Appel de Fonds 6 Aide spécifique pour les frais de maitrise d'œuvre

Exposé et proposition :

Par délibération en date du 11 février 2021, le Comité syndical a fixé les modalités de déclinaison opérationnelle du programme ACTEE 2. Par avenant, la FNCCR a octroyé un fond complémentaire au TE FLANDRE dans le cadre de l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Ce fond concerne la prise en charge d'une partie des dépenses de maîtrise d'œuvre.

Il est proposé au Comité syndical :

- de valider le principe de reversement aux Communes selon le tableau ci-dessous,

- d'autoriser le Président du TE FLANDRE à signer avec les Maires des Communes concernées, une convention. Il est précisé que les versements auront lieu lorsque le TE FLANDRE aura perçu les sommes de la part de la FNCCR.

Commune - bâtiment concerné	Montant à reverser à la commune
BIERNE : groupe scolaire Joseph Lepretre	2 011,28 €
CASSEL : salle des sports	24 414,00 €
FLEURBAIX : école franche terre	9 883,45 €
HONDSCHOOTE : groupe scolaire coornaert	501,77 €
LA GORGUE : mairie	9 930,66 €
LESTREM : mairie	26 089,39 €
LOOBERGHE : médiathèque et locaux périscolaires	8 966,56 €
NEUF BERQUIN : restaurant scolaire	7 063,90 €
PITGAM : complexe mairie/école	22 785,39 €
REXPOEDE : centre social	7 747,56 €
WARHEM : mairie/école	7 488,00 €
WORMHOUT : mairie et salle des aînés	48 124,86 €
	175 006,82 €

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D18
Objet :	Délibération du Comité - Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie : Programme ACTEE 2 SEQUOIA 1 Appel de Fonds 6 - Aide spécifique pour les frais de Maitrise d'oeuvre
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D18-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D18_TransitionenergetiqueetMDE_ProgACTEE2SEQUOIA1_fraisMOE.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	338.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 12h21min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 12h21min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 12h21min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 13h30min35s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D19 - Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Gery BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECCQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEN
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER
M. Pascal DEQUIDT
M. Henri RAMAUT
Mme Murielle FERYN
M. Paul JANSSEN
M. Jean-Michel DEGRAND
M. Didier ROUSSEL
M. Philippe MASQUELIER
M. Aurélien ROYAL
M. Stéphane DUCOURANT
M. Hervé DELVA
Mme Valérie VANHERSEL
M. Fabrice LAMIAUX
M. Hervé SAISON
M. Jérôme VERMERSCH
M. Jean-Pierre LEFEBVRE
M. Patrick LESCORNEZ
M. Pierre CAMPAGNIE
M. Pierre-Jean SALOME
M. Edmond TURPIN
M. Jessy COURBY
M. Dominique WALBROU
Mme Bernadette DELANGUE
M. Christian DELASSUS
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE
M. Didier DEHORTER
M. Emile HOEDTS
M. Jean-François DAUTRICOURT
Mme Danielle VANMAELE
M. Joël LEURS
M. Joël DUYCK
M. Dominique PONSEEL
M. Fabrice GREBET
M. Rodrigue BOURNONVILLE
M. Eric DEGRAVE
M. Philippe BERTIN
M. Sylvain PETITPREZ
M. Michel COINTE
M. Franck MEURILLON
M. Régis VERBEKE
Mme Séverine BELLEVAL
M. Albert PIETERSOONE
M. Benoît DECLERCQ
M. Jean-Luc DEBERT
M. Michel DERAEE
M. Stéphane DIEUSAERT
M. Jean-Paul TILLIER
M. Jean-Luc CLEENWERCK
M. Didier DEWYNTER
M. Kévin NEFFE
M. Francis MEIRLAND
M. Bertrand CREPIN
M. Thierry DEQUIDT
M. Jean-Charles COURQUIN
Mme Marie-Noëlle MACREL
M. Patrick DEWINTER
Mme Marie-Pierre LEMAIRE
M. Claude BODELE
M. Dominique VAESKEN
M. Christophe BORET
M. Jean DELANNOY
M. Jean-Jacques DEWYNTER
M. Alain DAVROUX
M. Samuel DEGEZELLE

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Déléguee titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire

DRINCHAM
EECKE
EECKE
ERINGHEM
ERINGHEM
ESQUELBECQ
ESQUELBECQ
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HERZEELE
HOLQUE
HONDSCHOOTE
HONDSCHOOTE
HOYMILLE
HOYMILLE
KILLEM
KILLEM
LA GORGUE
LA GORGUE
LE DOULIEU
LE DOULIEU
LEDRINGHEM
LEDRINGHEM
LOOBERGHE
LOOBERGHE
LYNDE
MERCKEGHEM
MERCKEGHEM
MERVILLE
METEREN
MILLAM
MORBECQUE
MORBECQUE
NEUF-BERQUIN
NEUF-BERQUIN
NIEPPE
NIEPPE
NIEURLET
NIEURLET
NOORDPEENE
NOORDPEENE
OUDEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
RENESCURE
REXPOEDE
RUBROUCK
RUBROUCK
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SAINT-MOMELIN
SAINT-MOMELIN
SAINT-PIERRE-BROUCK
SAINT-PIERRE-BROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SOCX
SOCX
STEENBECQUE
STEENE
STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHARTE

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHARTE

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D19 - Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024

Exposé et proposition – Rapport de M. Jérôme VERMERSCH – Vice-Président :

Vu les délibérations du Comité Syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux de rénovation et création d'éclairage public,
Vu le programme prévisionnel présenté lors du comité du 20 novembre 2023, et vu les actualisations,
Vu le programme travaux actualisé en annexe de la présente convention,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2024, selon le tableau en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

TE FLANDRE COMITE SYNDICAL DU 09/09/2024 - ACTUALISATION PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2024				
Commune	Adresse	Calendrier	Estimation (HT)	Estimation (TTC)
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE WORMHOUT, POSTE, ACCES STADE ET PLACE ST GOHARD	En cours	53 000,00 €	63 600,00 €
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE CASSEL ET RUE DU MIDI	2025	25 000,00 €	30 000,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (plusieurs phases)	En cours	1 900 000,00 €	2 280 000,00 €
BAVINCHOVE	AJOUT D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE PASSAGE PIETON ROUTE DE SAINT-OMER	2024	3 100,00 €	3 720,00 €
BERGUES	MISE EN VALEUR PORTE DE CASSEL, PORTE DE BIERNE ET LES 2 TOURS	en attente Avis ABF	140 000,00 €	168 000,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	3è trimestre 2024	663 000,00 €	795 600,00 €
BERTHEN	CREATION D'UN FEU TRICOLORE RD10	3è trimestre 2024	37 000,00 €	44 400,00 €
BERTHEN	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DE L'ABBAYE	2025	REPORT 2025	
BIERNE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	En cours	311 000,00 €	373 200,00 €
BLARINGHEM	CREATION ECLAIRAGE PUBLIC PARC DE JEUX		REPORT 2025	
BOLLEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE MERCKEGHEM ET RUE MAURICE CORNETTE	En cours	37 000,00 €	44 400,00 €
BUYSSCHEURE	CREATION D'UN ECLAIRAGE SOLAIRE HONDEMAST STRAETE	En cours	4 200,00 €	5 040,00 €
CCFL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ZAC DES PACAUX MERVILLE	2024	87 000,00 €	104 400,00 €
ESQUELBEQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES REPORT DU PROG 2023	En cours	25 000,00 €	30 000,00 €
FLEURBAIX	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC PHASE 3	En cours	35 000,00 €	42 000,00 €
GODEWAERSVELDE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES	2025	140 000,00 €	168 000,00 €
HERZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WORMHOUT	2024	55 000,00 €	66 000,00 €
HONDEGHEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANTERNE TYPE "BOULE" DIVERS RUES	2024	35 000,00 €	42 000,00 €
LAVENTIE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE RUE DU GENERAL DE GAULLE	2024	25 000,00 €	30 000,00 €
LAVENTIE	RENOVATION DU FEU TRICOLORE RUE DU G.GAULLE, ROBERT PARFAIT, DELPHIN CHAVATTE, 11 NOVEMBRE	2024	45 000,00 €	54 000,00 €
LAVENTIE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE RUE DE LILLE	2024	8 000,00 €	9 600,00 €
LAVENTIE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DES MESANGES, RSD GUYNEMER, PHASE 2	2024	25 000,00 €	30 000,00 €
LE DOULIEU	RENOVTION ET CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR PASSAGE PIETON RUE LOUF, ET DIVERS RUES	2024	60 000,00 €	72 000,00 €
LE DOULIEU	CREATION D'UN FEU TRICOLORE GRAND RUE	En cours	18 000,00 €	21 600,00 €
LOOBERGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LANTERNES TYPE "BOULE" DIVERS RUES	2024	10 000,00 €	12 000,00 €
LOOBERGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC HAMMEAU DU ROSENDEAL	2024	22 000,00 €	26 400,00 €
METEREN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC TOUTE LA COMMUNE (sauf la place) phase 1	2024	550 000,00 €	660 000,00 €
MERCKEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, HAMEAU DE LYNCK	2024	REPORT 2025	
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 2	En cours	105 000,00 €	126 000,00 €
NEUF BERQUIN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE CASSEL	En cours	30 000,00 €	36 000,00 €
NIEPPE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE - PHASE 1 ET 2	En cours	900 000,00 €	1 080 000,00 €
NIEPPE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE D ARMENTIERES RUE PAVE FRUIT	2024	50 000,00 €	60 000,00 €
NOORDPEENE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE SAINT OMER	En cours	30 000,00 €	36 000,00 €
OCHTEZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE SAINT OMER	2024 - 2025	33 000,00 €	39 600,00 €
OOST-CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LA PLACE ET PARKING DE LA SALLE DES FÊTES	2024	21 000,00 €	25 200,00 €
OUDEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE L'EGLISE	2024	5 000,00 €	6 000,00 €
OXELAERE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING MAISON MEDICAL	2025	En cours	
OXELAERE	CREATION D'UN ECLAIRAGE POUR PASSAGE PIETON ROUTE NATIONALE	En cours	15 000,00 €	18 000,00 €
PITGAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DU SPREY, ET LOTISSEMENT	2024	20 000,00 €	24 000,00 €
QUAEDYPRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024	130 000,00 €	156 000,00 €
QUAEDYPRE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE SOCX	En cours	27 000,00 €	32 400,00 €
REXPOEDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES	En cours	38 000,00 €	45 600,00 €
RUBROUCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RTES DE ARNEKE, BROXEELE, FICHAUX, ROOMSK, BOOTER	En cours	46 000,00 €	55 200,00 €
SAINT JANS CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - PHASE 2	2024	80 000,00 €	96 000,00 €
SAINT-MOMELIN	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE NIEURLET	2024	3 100,00 €	3 720,00 €
STEENBECQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2024	225 000,00 €	270 000,00 €
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE LA MISE EN VALEUR DE L'EGLSE	En cours	70 000,00 €	84 000,00 €
STEENVOORDE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, RUE DE LA BERGERIE	En cours	46 000,00 €	55 200,00 €
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA GARE	2024	100 000,00 €	120 000,00 €
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE L'EGLISE, CLOS DE LA COLME, PARKING DE LA MAIRIE ET SALLE HARLAY	En cours	45 000,00 €	54 000,00 €
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	En cours	450 000,00 €	540 000,00 €
ZEGERSCAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	En cours	200 000,00 €	240 000,00 €
ZUYTPEENE	CREATION D ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE ROUTE DE CASSEL	En cours	30 000,00 €	36 000,00 €
			7 012 400,00 €	8 414 880,00 €

Signature numérique de MICHEL DECOOL
Le 16/10/2024 à 19:13:30 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Signature numérique de SYLVAIN PETITPREZ
Le 16/10/2024 à 10:55:21 CEST
SI D ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D19
Objet :	Délibération du Comité - Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D19-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D19_CompEP_ActuProgPrevTrav2024.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D19-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	314.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 4_ACTUALISATIONPROGRAMMEECLAIRAGEPUBLIC2024.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D19-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	255.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 13h43min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 13h43min21s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	17 octobre 2024 à 13h43min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 13h43min28s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D20 - Compétence Eclairage Public : Programme prévisionnel de travaux 2025

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Gery BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECCQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEN
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D20 - Compétence Eclairage Public : Programme prévisionnel de travaux 2025

Exposé et proposition – Rapport de M. Jérôme VERMERSCH – Vice-Président :

Vu les délibérations du Comité syndical fixant les modalités de participations des communes aux travaux de rénovation et création d'éclairage public,
Vu le programme prévisionnel de travaux en annexe de la présente convention,

Il est proposé au Comité syndical :

- d'adopter le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2025, selon le tableau en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions avec les Communes et EPCI concernés,
- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les formalités nécessaires à la bonne application de la présente délibération, notamment le dépôt des dossiers CEE.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2025

Commune	Adresse	Calendrier	Estimation (HT)	Estimation (TTC)
ARNEKE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE CASSEL / MIDI	2025	29 000,00 €	34 800,00 €
BERTHEN	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DE L'ABBAYE	2025	45 000,00 €	54 000,00 €
BOESCHEPE	CREATION DE FEU TRICOLERE	2025	EN COURS	EN COURS
GODEWAERSVELDE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES HORS CENTRE	2025	140 000,00 €	168 000,00 €
HONDSCHOOTE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE FURNES / RUE DES RICOLLETS / RUE DES TRINITAIRES / AVENUE DE MEERSEMAN / RESIDENCE DES ERABLES / DOMAINE DE SAYE / ET DIVERSES RUES	2025	EN COURS	EN COURS
HONDSHOOTE	MISE EN VALEUR LUMINEUSE DE L'HOTEL DE VILLE	2025	EN COURS	EN COURS
LE DOULIEU	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RESIDENCES BAYARD / LES VERTS PRES / RUE DE L'ECOLE / RUE DU CALVAIRE / RUE LOUF / GRAND RUE / COURTE RUE	2025	68 000,00 €	81 600,00 €
MERCKERGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, HAMEAU DE LYNCK	2025	78 000,00 €	93 600,00 €
OOST-CAPPEL	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	2025	EN COURS	EN COURS
SAINTE MARIE CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	2025	EN COURS	EN COURS
SAINTE MARIE CAPPEL	CREATION DE FEU TRICOLERE	2025	EN COURS	EN COURS
STEENWERCK	CREATION DE FEU TRICOLERE	2025	EN COURS	EN COURS
WULVERDINGHE	RENOVATION DE L'ENSEMBLE DES POINTS ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE	2025	EN COURS	EN COURS
			360 000,00 €	432 000,00 €

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 16/10/2024 à
19:11:56 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 16/10/2024 à
10:54:17 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D20
Objet :	Délibération du Comité - Compétence Eclairage Public : Programme prévisionnel de travaux 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D20-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D20_CompEP_ProgPrevTrav2025.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D20-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	303.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 4_PROGRAMMEPREVISIONNELECLAIRAGEPUBLIC2025.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D20-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	215.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 13h47min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 13h47min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 13h47min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 13h47min54s	Reçu par le MI le 2024-10-17

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Délibération N°09092024 / D21 - Compétence Télécom - Numérique : Convention avec les opérateurs Télécom concernant les locations de fourreaux

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 **délégués**

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	ECKE
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ERINGHEM
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ESQUELBECQ
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	FLETRE
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HERZEELE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HOLQUE
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HONDSCHOOTE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LE DOULIEU
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LE DOULIEU
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LOOBERGHE
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LYNDE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERVILLE
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	METEREN
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MILLAM
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	NEUF-BERQUIN
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEURLET
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	OUDEZEELE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SOCX
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SOCX
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	STEENE
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHARTE

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHARTE

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024 / D21 - Compétence Télécom - Numérique : Convention avec les opérateurs Télécom concernant les locations de fourreaux

Exposé et proposition – Rapport de M. Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président :

La présente délibération vise à définir un modèle de convention cadre ayant pour objet de déterminer les conditions juridiques, administratives, techniques et financières de mise en œuvre du droit d'usage applicable aux installations passives de communications électroniques propriété du TE Flandre, mises à disposition des divers exploitants de réseaux et services de communications électroniques ouverts au public, en application de l'article L1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est proposé au Comité syndical :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention selon modèle en annexe, avec les exploitants de réseaux de communications électroniques.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom Numérique ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 30/10/2024

Reçu en préfecture le 30/10/2024

Publié le

ID : 059-200036895-20240909-09092024_D21-DE



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 28/10/2024 à
18:39:20 CET
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

Signature numérique de
SYLVAIN PETITPREZ
Le 17/10/2024 à
16:12:04 CEST
SI D ENERGIE DES
COMMUNES DE
FLANDRE

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET DE LOCATION
D'INFRASTRUCTURES PASSIVES DE COMMUNICATION
ELECTRONIQUES**

S O M M A I R E

CHAPITRE I - OBJET DE LA CONVENTION

Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Article 2 : CONVENTION PARTICULIERE

Article 3 : SITUATION ET CONSISTANCE DES INSTALLATIONS MISES A DISPOSITION

CHAPITRE II – GESTION DES INSTALLATIONS

Article 4 : PRESTATIONS AU TITRE DE LA GESTION

Article 5 : ETAT DES INSTALLATIONS MISES A DISPOSITION

5 – 1 Aptitude des installations à accueillir des infrastructures

5 – 2 Contrôle et constat contradictoire

5 – 3 Abandon d'installations occupées

Article 6 : RECETTE DES INSTALLATIONS MISES A DISPOSITION

Article 7 : EXPLOITATION DES INSTALLATIONS

7 – 1 DEMANDE ET RESILIATION DE FOURREAUX

7 – 2 ADDUCTIONS

7 – 3 EXTENSIONS

Article 8 : ENTRETIEN PREVENTIF DES INSTALLATIONS

Article 9 : ENTRETIEN CURATIF DES INSTALLATIONS

Article 10 : GARANTIES DE TEMPS DE RETABLISSEMENT ET D'INTERVENTION

Article 11 : MASQUES ET ATTRIBUTION DES ALVEOLES

Article 12 : SOUS TUBAGES DES FOURREAUX

Article 13 : OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES INSTALLATIONS

Article 14 : DEPLACEMENT DES INSTALLATIONS DANS L'INTERET DE VOIRIE ET CONFORME A SA DESTINATION – CHANGEMENT DE DOMANIALITE

14 – 1 Déplacement des installations

14 – 2 Changement de domanialité

CHAPITRE III – GESTION DES INFRASTRUCTURES

Article 15 : ENTRETIEN PREVENTIF DES INFRASTRUCTURES

Article 16 : ENTRETIEN CURATIF DES INFRASTRUCTURES

CHAPITRE IV DISPOSITIONS FINANCIERES :

Article 17 : DROIT D'USAGE - TARIF ANNUEL DE LOCATION

Article 18 : FACTURATION ACTUALISATION ET REGLEMENT

18 - 1 Facturation

18 – 2 Actualisation

18 – 3 Règlement

CHAPITRE V : DISPOSITIONS GENERALES

Article 19 : RESPONSABILITE - ASSURANCES

19 -1 : RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE

19 -2 : RESPONSABILITE DE L'OCCUPANT

19 -3 : ASSURANCES

Article 20 : FORCE MAJEURE

Article 21 : RESILIATION

Article 22 : OBLIGATIONS EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE

Article 23 : CESSION

Article 24 : CONFIDENTIALITE

Article 25 : DUREE ET RENOUVELLEMENT

Article 26 : AVENANTS

Article 27 : LITIGES

Article 28 : ELECTION DE DOMICILE

CHAPITRE VI - ANNEXES

Annexe 1 : Convention Particulière ;

Annexe 2 : Extraction SIG ;

Annexe 3 : PV recette installation ;

Annexe 4 : Imprimé demande de location ;

Annexe 5 : Demande d'intervention sur les installations ;

Annexe 6 : Garantie Temps de Rétablissement et d'Intervention

Définitions :

Les mots ci-après, ont, dans le cadre de la présente Convention, la définition suivante :

Le terme « installations » : désigne les ouvrages de génie civil (conduites et chambres),
dont la collectivité est propriétaire

Le terme « infrastructures » : désigne les **câbles** et **équipements** passifs nécessaires au fonctionnement du réseau de l'occupant

Autres définitions :

Fourreaux : Désignent toute gaine ou tout tube, souterrain ou occupant un ouvrage dont le diamètre permet d'accueillir un ou plusieurs câbles de communication électronique ou des sous - fourreaux.

Chambre de tirage : Désigne toute chambre plus spécialement destinée au tirage des câbles cuivre ou câbles fibres optiques mise à la disposition de l'occupant à cet effet, dont l'usage est /sera partagé entre plusieurs occupants.

Câble : Désigne tout support de transmission qui peut être métallique (paire de cuivre/coaxial) ou à base de silice (fibres optiques).

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Le territoire d'Energie Flandre dont le siège est en Mairie 59190 HAZEBROUCK représentée par monsieur DECOOL Michel ou son représentant, dûment habilité à signer la présente convention par délibération en date du [REDACTED],

ci-après dénommé « **La collectivité** »

Et,

[REDACTED]

ci-après dénommée « **L'Occupant** »

[REDACTED]

ou conjointement dénommés « **Les Parties** »,

CHAPITRE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente Convention cadre a pour objet de déterminer les conditions juridiques, administratives, techniques et financières de mise en œuvre du droit d'usage applicable aux installations passives de communications électroniques propriété de « **La collectivité** », mises à disposition des divers exploitants de réseaux et services de communications électroniques ouverts au public, en application de l'article L1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les infrastructures déployées sont la propriété de « **L'Occupant** » qui, à ce titre, en assure la gestion, l'entretien et l'exploitation.

Article 2 CONVENTION PARTICULIERE

Chaque zone et chaque ouvrage concerné par la mise à disposition d'installations, fait l'objet d'une Convention Particulière annexée à la présente Convention Générale, qui établit précisément l'état de la localisation, la description des installations, la date de début d'occupation et les conditions particulières liées à la zone ou à l'ouvrage.

Article 3 SITUATION ET CONSISTANCE DES INSTALLATIONS MISES A DISPOSITION

« **L'Occupant** » est autorisé à disposer ou déployer des infrastructures dans la zone d'aménagement et selon les modalités précisées dans la Convention Particulière visée à l'article précédent.

CHAPITRE II – GESTION DES INSTALLATIONS

Article 4 : PRESTATIONS AU TITRE DE LA GESTION

« **La collectivité** » assure l'ensemble des prestations de gestion relatives aux installations et en particulier :

- La mise à disposition des installations,
- L'élaboration et le suivi d'une documentation des installations,
- Le respect des règles de partage entre occupants,
- Le traitement des demandes de travaux (DT) des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT),
- Les adductions de raccordement des lots non raccordés initialement ou créés postérieurement ;
- L'extension des installations.

Article 5 : ETAT DES INSTALLATIONS MISES A DISPOSITION

5 – 1 Aptitude des installations à accueillir des infrastructures

« **La collectivité** » s'engage à fournir des installations en état de recevoir les infrastructures par l'Occupant.

S'il apparaît au cours de la pose des infrastructures que les installations louées s'avèrent non conformes ou non disponibles à leur destination, « **La collectivité** » s'engage à tout mettre en œuvre pour remettre en état les installations concernées dans les meilleurs délais.

5 – 2 Contrôle et constat contradictoire

Lorsque « **L'Occupant** » est amené à constater, lors du déploiement de son infrastructure dans l'installation qui lui a été affectée, une impossibilité à réaliser cette mise en œuvre, ce dernier signale dans les meilleurs délais cette carence à « **La collectivité** ».

Il est procédé à l'initiative de « **La collectivité** » à un constat contradictoire sur l'indisponibilité de l'installation affectée.

Si la carence est avérée, les coûts liés à la remise en état ainsi que les frais de déplacement et travaux réalisés à tort par « **L'Occupant** » seront à la charge de « **La collectivité** » après acceptation par les deux « **Parties** ».

5 – 3 Aptitude des infrastructures à être accueillies dans les installations

« **L'Occupant** » a la possibilité d'utiliser à sa convenance les fourreaux mis à sa disposition à la condition expresse que les infrastructures déployées ne perturbent pas le bon fonctionnement de l'installation.

5 – 4 Abandon d’installations occupées

Lors de la dépose des infrastructures liées à la résiliation de l’installation occupée, « **L’Occupant** » se doit d’assurer la dépose de ses infrastructures et de laisser l’installation libérée en état.

« **La collectivité** » se réserve la possibilité de faire procéder à un contrôle de qualité en cas de dégradation des installations restituées et d’en assumer les coûts de remise en état.

Article 6 : RECETTE DES INSTALLATIONS MISES A DISPOSITION

Les installations occupées à la suite du déploiement d’infrastructures feront l’objet à l’issue de la pose, d’une recette contradictoire entre les deux parties qui constatera cette mise à disposition par un procès-verbal annexé à la Convention Particulière.

C’est la date notée dans le PV de recette qui fera référence pour la facturation des installations.

Article 7 : EXPLOITATION DES INSTALLATIONS

7 – 1 Demande d’utilisation de fourreaux

En cas de besoin en installation supplémentaire, « **L’Occupant** » en fera la demande à « **La collectivité** » en utilisant le formulaire joint en annexe « Demande d’utilisation d’infrastructure » en précisant le nom de la zone, la localisation et l’adresse à raccorder.

En cas de réduction des besoins en installations, « **L’Occupant** » s’engage à en informer le « Propriétaire » selon le formulaire joint en annexe 4 « Libération de fourreau ». « **L’Occupant** » informera 48h à l’avance de la date prévue de libération du fourreau.

Les parties s’efforcent de satisfaire les demandes dans les meilleurs délais afin de concilier les sujétions de chacune d’elles.

7 – 2 Adductions

« **La collectivité** » assure la réalisation des adductions de raccordement des lots dans des délais en cohérence avec les délais de raccordement sollicités par « **L’Occupant** » (cf annexe 5 « Demande d’évolution des installations »).

7 – 3 Extensions

« **La collectivité** » assure à sa charge l’extension de ses installations (cf annexe 5 « Demande d’évolution des installations »).

En cas d’indisponibilité des installations existantes, les deux parties se concerteront pour trouver les mesures techniques les plus économiques permettant de satisfaire aux besoins de chacune d’entre elles.

7 – 4 Conditions générales d'exécution des travaux

7 – 4 – 1 méthode de pose des câbles

Le choix de la méthode de pose des câbles (tirage, portage, soufflage) sera déterminé par « **L'Occupant** » seul et dépendra du type de câble et de fourreaux utilisés.

En tout état de cause, l'utilisation des installations devra se faire dans les conditions suivantes :

- Les câbles mis en place par « l'Occupant » seront identifiés par des moyens appropriés (code, couleur, marquage, etc..) ;
- « L'Occupant » devra assurer la protection mécanique du ou des câbles dans la traversée des chambres de tirage ;
- Le déploiement des câbles, notamment au niveau des chambres de tirage, ne devra en aucun cas gêner les opérations ultérieures sur les autres câbles existants ;
- Les loaves de câbles seront limités dans les chambres de tirage. Ils devront faire l'objet, de même que l'adjonction de boîtiers d'une validation préalable par « la collectivité ».

Article 8 : ENTRETIEN PREVENTIF DES INSTALLATIONS

« **La collectivité** » est tenu d'entretenir les installations mises à disposition de « **L'Occupant** » en état d'usage pour lequel elles ont été louées et de lui en assurer la jouissance paisible pendant la durée de la location.

Les opérations préventives sont programmables. « **L'Occupant** » en est informé par écrit avec un préavis de 15 jours calendaires afin que les parties définissent en commun les conditions et mesures conservatoires à prendre.

Article 9 : ENTRETIEN CURATIF DES INSTALLATIONS

Les opérations curatives, qui se conçoivent comme des interventions urgentes sur les installations sont, par nature, imprévisibles. Même, si l'opération curative est propre aux installations du propriétaire, « **L'Occupant** » en est informé sans délai afin de lui permettre d'intervenir éventuellement sur ses propres infrastructures.

En cas de défaut sur les installations entraînant une défaillance ou une rupture du service assuré par les infrastructures de « **L'Occupant** », les parties conviennent de s'informer réciproquement et sans délai de l'incident afin de définir d'un commun accord la nature de l'intervention curative et de son mode opératoire (cf annexe 5 « Demande d'Intervention sur des installations »).

Article 10 : GARANTIES DE TEMPS DE RETABLISSEMENT ET D'INTERVENTION

Les garanties de temps de rétablissement et d'intervention correspondent aux délais contractuels pour lesquels « **La collectivité** » s'engage à répondre à un dommage affectant les installations et perturbant ou interrompant les communications électroniques transitant par les infrastructures de « **L'Occupant** »

Dans tous les cas, « **La collectivité** » s'engage à ce que, « **L'Occupant** » soit en mesure de rétablir son service dans les meilleurs délais de manière définitive ou temporaire (respect des GTR et GTI) (cf annexe 6 « Garantie Temps de Rétablissement et Garantie des Temps d'Intervention »). Les garanties de temps de rétablissement (GTR) et de temps d'intervention (GTI) sont étroitement associées aux GTR et GTI contractées par « **L'Occupant** » avec ses clients.

« **La collectivité** » s'engage à une GTI de 8h et une GTR de 24h sur ses installations.

« **Les Parties** » s'informeront mutuellement de l'origine du dommage et notamment se communiqueront l'identité du ou des tiers éventuellement responsables et identifiés afin de permettre à chacun d'exercer les recours auprès de ces tiers.

Article 11 : MASQUES ET ATTRIBUTION DES ALVEOLES

Les installations sont détaillées en alvéoles numérotées.

Les masques qui figurent dans les tableaux synoptiques détaillent de chambre à chambre, l'ensemble des alvéoles constitutives des installations occupées ou libres d'occupation.

Dans ce sens, « **L'Occupant** » devra strictement respecter en terme d'occupation la ou les alvéoles qui lui seront attribuées par « **La collectivité** ».

Le délai de fourniture par « **La collectivité** » du parcours avec les alvéoles attribués est de 72h à la réception de la demande.

Les demandes d'extension de réseau seront prises en charge avec accusé de réception dans un délai de 72h à la réception de la demande. « **La collectivité** » donnera à « **L'Occupant** » la date de réalisation de l'extension dans les meilleurs délais.

Dans le cas de délais trop longs en référence aux obligations de « **L'Occupant** », « **Les Parties** » rechercheront si nécessaire une solution provisoire de raccordement des clients.

Article 12 : SOUS TUBAGES DES FOURREAUX

« **La collectivité** » se réserve le droit de procéder au sous tubage de certains fourreaux avant affectation de ceux-ci à « **L'Occupant** » dans le cadre de l'optimisation du fourreau considéré apte à faire l'objet d'une telle opération et lorsqu'il apparaît que leur occupation est de nature à compromettre les possibilités de partage suite à la demande concomitante d'un nouvel occupant.

Cette réalisation est opérée à la charge de « **La collectivité** ».

Pour les tri - tubages existants réalisés par « **L'Occupant** », la base de facturation sera celle du fourreau principal quelque soit le nombre de sous tubages utilisés.

Article 13 : OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES INSTALLATIONS

« **La collectivité** », pourra demander à « **L'Occupant** » de procéder au regroupement des infrastructures existantes, dans les installations disponibles, lorsqu'il apparaît que leur déploiement est de nature soit à compromettre les possibilités de partage avec les nouveaux occupants, soit de limiter prématurément les capacités disponibles, cela en vue de libérer des installations, mais sous réserve de disponibilité et de faisabilité technique.

Dans ce cas, « **La collectivité** » prendra à sa charge les travaux de regroupement des infrastructures.

Article 14: DEPLACEMENT DES INSTALLATIONS DANS L'INTERET DE LA VOIRIE ET CONFORME A SA DESTINATION – CHANGEMENT DE DOMANIALITE

14 – 1 DEPLACEMENT DES INSTALLATIONS

En cas de demande de déplacement des installations occupées rendu nécessaire dans l'intérêt de la voirie et conforme à sa destination par le propriétaire gestionnaire de la voirie, « **L'Occupant** » devra être informé dans un délai de 6 mois à compter de la notification de la demande.

Dans tous ces cas, « **La collectivité** » fera son affaire des frais liés au déplacement de ses installations et « **L'Occupant** » de ceux liés au déplacement de ses infrastructures.

« **Les Parties** » se concerteront sur les mesures les mieux appropriées pour effectuer le déplacement en vue de minimiser les conséquences dommageables pour les deux « **Parties** ».

14 –2 CHANGEMENT DE DOMANIALITE

Dans le cas où l'emprise de certaines installations de « **La collectivité** » serait déclassée du domaine public routier, un avenant spécifique adapté aux règles de gestion propres à la domanialité nouvelle pourra être établi par « **La collectivité** » au profit de « **L'Occupant** », sous réserve du respect de la réglementation en vigueur et que la mise à disposition soit conforme à l'intérêt dudit domaine.

Les installations occupées par « **L'Occupant** », resteront intégrées au plan de zonage relevant de la convention particulière de la zone d'aménagement considérée.

CHAPITRE III – GESTION DES INFRASTRUCTURES

Article 15 : ENTRETIEN PREVENTIF DES INFRASTRUCTURES

Pour les besoins de l'entretien préventif des infrastructures, « **L'Occupant** » dispose d'un droit d'accès à tout moment aux installations sous réserve d'en avoir préalablement averti le propriétaire par tout moyen au minimum 48 heures à l'avance.

« **L'Occupant** » devra s'assurer qu'aucun désordre ne vienne gêner l'exploitation normale des infrastructures. Toute détection d'anomalie ou de dégradation devra être signalée au propriétaire sans délai.

Article 16 : ENTRETIEN CURATIF DES INFRASTRUCTURES

En cas d'urgence, « **L'Occupant** » dispose d'un droit d'accès permanent aux installations mise à disposition, afin d'exécuter sans délai les travaux nécessaires à la réparation de ses infrastructures, à charge de « **L'Occupant** » d'informer « **La collectivité** » au plus tard au moment où débutent les travaux.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 17 : DROIT D'USAGE - TARIF ANNUEL DE LOCATION

Le(s) fourreau(x) sont mis à disposition de « **L'Occupant** » en contrepartie du paiement à « **La collectivité** » d'un droit d'usage (DU[o]) de **1,20 € HT** le ml / par fourreau, ou de **0,70 € HT** par ml dans le cas de partage de fourreau avec un autre opérateur, et de **0,50 € HT** par ml pour partage avec deux autres opérateurs ou plus.

Ce droit d'usage est soumis à la taxe sur la valeur ajoutée au taux en vigueur **et est basé sur le mois de janvier 2023.**

Un nouveau tarif pourra être déterminé ultérieurement en fonction de l'évolution du marché dans le cadre des recommandations de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).

Tout changement du tarif de base précité donnera lieu à un avenant à la présente convention.

Article 18 : FACTURATION, ACTUALISATION ET REGLEMENT

18 - 1 Facturation

Chaque Convention Particulière, prise en application de la présente Convention Générale, fera l'objet d'une facturation annuelle individualisée représentative du produit de la location pour l'année considérée.

Les zones traitées pourront toutefois faire l'objet, dans le but de réduire notablement le nombre annuel de factures émises, de regroupements de facturation en fonction des restitutions de consistance des installations, issues des recensements programmés et réalisés, ainsi que leur évolution annuelle.

La mise en œuvre de la facturation du droit d'usage s'opérera comme suit :

1) Pour la consistance initiale des infrastructures en place, à la date de la signature de la Convention Particulière :

Il sera émis une facturation représentative de l'occupation constatée l'année de signature de la Convention Particulière (année n) ;

« **La collectivité** » tiendra à disposition de « **L'Occupant** » les données issues du recensement effectué au préalable faisant état de l'occupation réelle constatée.

2) Pour l'évolution annuelle de la consistance des infrastructures, à la date de la signature de l'avenant annuel :

Il sera émis une facturation représentative de l'occupation constatée au cours de l'année précédant l'année de signature de l'avenant annuel à la Convention Particulière (année n + 1).

La date de départ de l'application du droit d'usage, pour chaque déploiement nouveau d'infrastructures, est le premier jour du mois qui suit la date du procès-verbal de recette prévu à l'article 6.

La location cessera automatiquement à la fin du mois de la libération du (des) installations considérées.

18 - 2 Actualisation

L'actualisation annuelle du droit d'usage tel que défini à l'article 18, est établie sur la base de l'évolution de l'indice TP 10 bis (canalisations sans fourniture) **dénommé ci-après TP10b**, selon la formule suivante :

$$DU[n] = Du [o] (TP10b[n] / TP10b [o])$$

Dans laquelle,

DU[n] = Droit d'usage actualisé pour l'année [n] considérée

Du [o] = Droit d'usage de base à la date de signature de la présente convention générale, soit **1,20 € HT**, **0,70 HT €**, ou **0,50 € HT** le ml. (suivant le type d'occupation)

TP**10b**[n] = Indice afférent aux travaux publics (tous travaux) pour le mois de janvier de l'année [n] considérée

TP**10b** [o] = même indice mais pour le mois de janvier de l'année 2023.

18 - 3 Modalités de règlement

Les titres de recouvrement seront émis **à terme à échoir**, dans le courant du premier **trimestre** de l'année qui suit l'année où a été constatée l'occupation, et prendront en compte :

- pour la première, la consistance initiale à la signature de chaque convention particulière,
- pour les années suivantes, les évolutions annuelles de consistance des réseaux, constatées d'un commun accord, qui auront fait l'objet de l'avenant annuel prévu à l'article 1 de chaque Convention Particulière.

Les sommes dues par « **L'Occupant** » sont payables dans les trente (**30**) jours à compter de la date de réception du titre de recette émis par « **La collectivité** ».

A défaut de paiement intégral à la date prévue pour le règlement, les sommes dues par « **L'Occupant** » sont majorées de plein droit le jour suivant la date d'exigibilité, de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et pratiqué en France, appliqué au montant de la créance pour le nombre de jours écoulés entre la date d'exigibilité et la date de paiement effective de la créance.

CHAPITRE V : DISPOSITIONS GENERALES

Article 19 : RESPONSABILITE - ASSURANCES

« **La collectivité** » coordonne les interventions des différents occupants de ses installations et assume les responsabilités qui en découlent. Pendant la période d'exploitation toutes les dégradations qui pourraient survenir à la suite de travaux seront imputées à leur auteur. Un constat préalable aux travaux pourra être effectué pour apprécier l'état initial des installations.

19 -1 : RESPONSABILITE DE LA COLLECTIVITÉ

Les réparations qui seraient éventuellement dues par « **La collectivité** » au titre de la présente Convention et qui résulteraient d'une faute établie à son encontre couvriront l'indemnisation du préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de la réparation des dommages indirects.

Les dommages indirects, au sens de la présente Convention, sont ceux qui ne résultent pas directement ou exclusivement de la faute de « **La collectivité** » et notamment les pertes d'exploitation et les préjudices commerciaux.

« **La collectivité** » fait son affaire des conséquences pécuniaires des accidents corporels ou des dommages matériels de tout ordre qui pourraient être causés du fait ou à l'occasion des travaux dont il a la responsabilité, que ceux-ci soient effectués par son personnel ou par les entreprises travaillant pour son compte.

Toutefois, « **La collectivité** » n'est pas responsable :

- des défaillances résultant de cas de force majeure,
- des actes de sabotage ou de malveillance de tiers non identifiés,
- des défaillances des infrastructures propriété de « **L'Occupant** » sauf si les défaillances sont dues à son action,
- des dommages causés par un tiers non contractuellement lié à « **La collectivité** ».

19 - 2 : RESPONSABILITE DE L'OCCUPANT

Les réparations qui seraient éventuellement dues par « **L'Occupant** » au titre de la présente Convention et qui résulteraient d'une faute établie à son encontre couvriront l'indemnisation du préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de la réparation des dommages indirects.

Les dommages indirects, au sens de la présente Convention, sont ceux qui ne résultent pas directement ou exclusivement de la défaillance des prestations de « **L'Occupant** » et notamment les pertes d'exploitation et les préjudices commerciaux.

« **L'Occupant** » fait son affaire des conséquences pécuniaires des accidents corporels ou des dommages matériels de tout ordre qui pourraient être causés du fait ou à l'occasion des travaux dont il a la responsabilité, que ceux-ci soient effectués par son personnel ou par les entreprises travaillant pour son compte.

Toutefois, « **L'Occupant** » n'est pas responsable :

- des défaillances résultant de cas de force majeure,
- des actes de sabotage ou de malveillance de tiers non identifiés,
- des défaillances des infrastructures propriété des autres occupants, sauf celles liées à une inexécution de la présente Convention par « **L'Occupant** »,
- des dommages causés par un tiers non contractuellement lié à « **L'Occupant** ».

Chaque « **Occupant** » demeure seul responsable des dommages qu'il serait amené à occasionner à un autre « **Occupant** » au cours de ses interventions sur ses infrastructures à des fins préventives ou curatives.

19 - 3 : ASSURANCES

Chacune des Parties sera tenue de contracter auprès d'une ou plusieurs compagnies d'assurances représentées en France, une ou plusieurs polices d'assurances valables pendant toute la durée de la présente Convention et garantissant :

- sa responsabilité civile résultant de son activité, de ses infrastructures, de son personnel ;
- les dommages subis par ses propres équipements techniques ;
- tous risques spéciaux liés à son activité.

Chacune des Parties s'engage à informer l'autre Partie de tout sinistre ou dégradation s'étant produit sur les installations mises à disposition, dès qu'il en a connaissance et à procéder à toute déclaration auprès de ses assureurs en temps utile.

Chacune des Parties fournira à la demande de l'autre Partie, et pendant toute la durée d'exécution de la Convention, l'attestation de sa ou ses polices d'assurances précisant la nature, la durée du contrat et les montants garantis.

Article 20 : FORCE MAJEURE

Les cas de force majeure ou cas fortuit au sens de l'article 1148 du code civil suspendront les obligations de la présente Convention Générale.

En cas de survenance d'un tel événement, la partie affectée en informe immédiatement l'autre partie. Elle s'efforce de bonne foi de prendre, en concertation avec l'autre partie, toute mesure même palliative raisonnablement possible en vue de poursuivre l'exécution de la Convention Générale.

Si les cas de force majeure ou cas fortuits ont une durée d'existence supérieure à deux mois, la présente Convention Générale pourra être résiliée à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité de part et d'autre.

De façon expresse, sont considérés comme des cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence de la Cour de Cassation : les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les incendies et inondations, les attentats, et de façon générale, tout événement ayant nécessité l'application décidée par l'Autorité publique compétente des plans locaux ou nationaux incluant le maintien de la continuité des services de télécommunications.

Article 21 : RESILIATION

21 -1 A l'initiative de « La collectivité »

La présente Convention peut être résiliée par « **La collectivité** » en cas de cessation de l'activité de « **L'Occupant** », ainsi qu'en cas de force majeure extérieure à « **L'Occupant** » rendant impossible l'exercice de son activité, les présentes ainsi que les Conventions particulières rattachées perdant ainsi tout objet.

Il en est de même en cas d'inexécution par « **L'Occupant** » de ses obligations essentielles, après mise en demeure restée sans effet un mois après sa notification, de remédier aux causes de ladite inexécution.

Dans les cas susvisés, « **La collectivité** » se réserve la possibilité de résilier les présentes à tout moment à charge pour lui de prévenir « **L'Occupant** » par lettre recommandée avec accusé de réception avec un délai minimum de 3 (trois) mois.

Sauf si la résiliation est prononcée suite à un manquement aux termes des présentes de « **L'Occupant** », « **La collectivité** » recherchera en concertation avec « **L'Occupant** » toutes les solutions lui permettant d'assurer sans interruption la continuité de son service.

21 – 2 A l'initiative de « L'Occupant »

La présente Convention peut être résiliée par « **L'Occupant** » en cas de cessation de l'activité, ainsi qu'en cas de force majeure extérieure à « **L'Occupant** » rendant impossible l'exercice de son activité, les présentes ainsi que les Conventions particulières rattachées perdant ainsi tout objet.

Il en est de même en cas d'inexécution par « **La collectivité** » de ses obligations essentielles, après mise en demeure restée sans effet un mois après sa notification, de remédier aux causes de ladite inexécution.

Dans les cas susvisés, « **L'Occupant** » se réserve la possibilité de résilier les présentes à tout moment à charge pour lui de prévenir « **La collectivité** » par lettre recommandée avec accusé de réception avec un délai minimum de 3 (trois) mois.

21 – 3 Effets de la résiliation

La résiliation donnera lieu au versement par « **L'Occupant** » du droit d'usage au prorata de la durée de l'occupation constatée à la date de l'année N de résiliation.

21 - 4 Sort des infrastructures

A la cessation de la présente Convention, pour quelque cause que ce soit, et sauf accord contraire des Parties, les infrastructures qui auront été déployées par « **L'Occupant** » devront être enlevées et les lieux remis en leur état désigné par le procès-verbal de recette.

« **La collectivité** » pourra, en toute hypothèse, prendre l'attache de « **L'Occupant** » pour le dispenser de procéder à l'enlèvement de tout ou partie de ses infrastructures.

Dans cette hypothèse, « **Les Parties** » se rencontreront afin de déterminer ensemble le délai de dépose des infrastructures ou leur éventuelle remise à titre gracieux à « **La collectivité** ».

Article 22 : OBLIGATIONS EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE

« **Les Parties** » endossent la responsabilité pleine et entière :

- de la sécurité de leurs agents et prennent notamment toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter les règles en vigueur, en matière de sécurité et d'hygiène et de conditions de travail.
- des conséquences éventuelles que le chantier ouvert par leur personnel peut engendrer vis-à-vis des tiers et des réseaux déjà installés.

Article 23 : CESSION

« **Les Parties** » s'interdisent de céder ou transmettre tout ou partie de leurs droits ou obligations résultant de la présente Convention, sous quelque forme et sous quelque modalité que ce soit, sans l'information préalable écrit de l'autre partie. Toutefois il est précisé que les entités, filiales ou organismes dépendants des signataires ne sont pas considérés comme tiers.

Article 24 : CONFIDENTIALITE

« **Les Parties** » s'engagent à considérer comme confidentiels dans le cadre de la présente Convention, tous les documents, informations et données, quel qu'en soit le support, qu'elles s'échangent à l'occasion de son exécution. En conséquence, elles s'interdisent de les communiquer ou de les divulguer à des tiers, excepté les prestataires, pour quelque raison que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de l'autre partie.

« **La collectivité** » ne pourra pas faire état d'autres informations que du passage des infrastructures de l'occupant sans plus de détail qu'il, ou ses agents auraient pu avoir à connaître lors de la mise en œuvre du projet d'occupation.

Toutefois, cette obligation n'est pas applicable aux éléments d'informations :

- qui pourraient être communiqués au gestionnaire de la voirie en application de dispositions réglementaires ou à celles communiquées à l'ARCEP dans les seuls cas impératifs prévus par la Loi de Réglementation des Télécommunications,
- qui étaient du domaine public au moment de leur divulgation ou sont tombées dans le domaine public sans qu'il y ait eu contravention de la présente convention,
- dont la partie qui a divulgué pourrait prouver qu'elles étaient en sa possession antérieurement à la date d'effet de la présente, sans qu'il ait été contrevenu à une obligation de confidentialité.

A l'expiration de la présente convention pour quelque motif que ce soit, les parties s'engagent à restituer ou à détruire l'ensemble des informations, documents et données visées ci-dessus. L'obligation de confidentialité continue alors pendant trois ans.

Article 25 : DUREE ET RENOUVELLEMENT

La présente Convention Générale entre en vigueur à la date de sa signature par chacune des parties pour une durée initiale de 15 (quinze) ans.

A l'expiration de cette période initiale, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par courrier recommandé avec accusé de réception 6 (six) mois au moins avant la date d'expiration de la période initiale, les parties conviennent que celle-ci se renouvellera tacitement par périodes de 5 (cinq ans) sans pouvoir toutefois excéder une durée totale de 25 ans.

Les conventions particulières sont systématiquement passées dans le cadre de la Convention Générale et, à ce titre, leur durée ne saurait dépasser la durée totale de la Convention Générale.

Article 26 : AVENANTS

Toute modification des présentes de quelque nature qu'elle soit, à la demande d'une des parties, donnera lieu à la signature d'un avenant entre celles-ci.

Article 27 : LITIGES

« **Les Parties** » conviennent de régler à l'amiable tout litige pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'exécution de la présente Convention Générale. A défaut de règlement amiable, la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

Article 28 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites

« **La collectivité** »

« **L'Occupant** », en son siège social

Fait en **deux** exemplaires originaux comprenant chacun **19** pages avec **28** articles et **7** annexes sans renvoi ni mot nul,

A Hazebrouck,
Le

Pour « L'Occupant »	Pour « La collectivité »

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	090924_ANNEXD21
Objet :	Annexe à la Délib N°09092024 D21 - Modèle Convention avec les opérateurs Télécom concernant les locations de fourreaux visee.pdf
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-090924_ANNEXD21-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	960 o
Nom métier :		
059-200036895-20240909-090924_ANNEXD21-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	317.6 Ko
Nom original :		
4_ModeleconventionlocationdefourreauxTEF_majjuil24.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20240909-090924_ANNEXD21-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 novembre 2025 à 16h39min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 novembre 2025 à 16h45min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 novembre 2025 à 16h45min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 novembre 2025 à 16h46min03s	Reçu par le MI le 2025-11-20

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D21
Objet :	Délibération du Comité - Compétence Télécom/Numérique : Convention avec les opérateurs Télécom concernant les locations de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D21-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	958 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib N__09092024 D21 _ Comp__tence T__l__com _ Num__rique _ Convention avec les op__rateurs T__l__com concernant les locations de fourreaux visee.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D21-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	304.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 octobre 2024 à 10h08min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 octobre 2024 à 10h08min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2024 à 10h09min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2024 à 10h14min23s	Reçu par le MI le 2024-10-30

COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

**Délibération N°09092024 / D22 - Compétence Télécom - Numérique :
Bilan de l'opération menée avec l'AMO ACTANE et modalités de
perception des participations versées par les opérateurs et relatives au
génie civil des infrastructures télécom/fibre**

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 **délégués**

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Michel PICOTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Arnaud DEVILLEZ	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	Délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-François COLAU	Délégué titulaire	BERGUES
M. Pascal DEBRUYNE	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	Délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Alain DEVAUX	Délégué suppléant	BLARINGHEM
M. Laurent DENIS	Délégué titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Bertrand DECANter	Délégué suppléant	BOLLEZEELE
M. Pierre TRITRENT	Déléguée titulaire	BORRE
Mme Anne-Sophie BAUDCHON	Déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Guy PRUVOST	Délégué titulaire	BROUCKERQUE
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX	Déléguée titulaire	BUYSSCHEURE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
Mme Géraldine DEGRAVE	Déléguée titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Charlotte DELAHOTTE	Déléguée suppléant	CASSEL
M. Patrice VERMERSCH	Délégué titulaire	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAËVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHART

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHART

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

**Délibération N°09092024 / D22 - Compétence Télécom - Numérique :
Bilan de l'opération menée avec l'AMO ACTANE et modalités de perception des
participations versées par les opérateurs et relatives au génie civil des
infrastructures télécom/fibre**

Exposé et proposition – Rapport de M. Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président :

Le TE Flandre a confié au cabinet d'AMO ACTANE, une mission d'assistance technique et juridique afin de régulariser la situation de nombreuses redevances dues par les opérateurs télécom.

A ce titre la mission se termine et elle permet :

- la régularisation de RODP dues par les opérateurs télécom aux communes du territoire pour un montant estimatif à ce jour, de 177 500 € environ,
- la régularisation de redevances de génie civil dues par les opérateurs fibre au TE Flandre, suite aux travaux d'enfouissement, pour un montant estimatif à ce jour, de 90 000€ environ.

Le Comité syndical est invité à :

- prendre acte de la mission
- noter que les redevances de génie civil dues par les opérateurs fibre au TE Flandre, suite aux travaux d'enfouissement, seront une recette pour le TE Flandre au compte 1358 et ne fera pas l'objet d'un reversement aux communes où ont été réalisés les travaux.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom Numérique ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D22
Objet :	Délibération du Comité - Compétence Télécom - Numérique : Bilan de l'opération menée avec l'AMO ACTANE et modalités de perception des participations versées par les opérateurs et relatives au génie civil des
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D22-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D22_CompetenceTelecomNumerique_Bilandeloperatio nmeneeeaveclAMOACTANEetmodalitesdeperceptiondesparticipationsve. pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 13h55min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 14h02min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 14h03min08s	Transmis au MI

COMITE SYNDICAL DU 09 SEPTEMBRE 2024

Délibération N° 09092024/ D23- Administration Générale :

Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

Le 9 septembre 2024 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jules Dehaene à BOLLEZEELE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 22/08/2024

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 110 délégués

M. Didier GUENANTIN
M. Michel PICOTIN
M. Arnaud DEVILLEZ
M. Emmanuel FURLAN
M. Cédric NEUVILLE
M. Jean-François VILLAIN
M. Jean-François COLAU
M. Pascal DEBRUYNE
Mme Claudine DELASSUS
M. Gery BOGAERT
M. Patrick MORDACQ
M. Alain DEVAUX
M. Laurent DENIS
M. Laurent VANPOUILLE
M. Bertrand DECANter
M. Pierre TRITRENT
Mme Anne-Sophie BAUDCHON
M. Guy PRUVOST
Mme Margareth LETURGEZ-WADOUX
M. Olivier LOEWENGUTH
Mme Géraldine DEGRAVE
M. Michel DECOOL
Mme Bernadette BROUCKE
Mme Charlotte DELAHOTTE
M. Patrice VERMERSCH
M. Frédéric PENET

Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire
Délégué suppléant
Déléguée titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Délégué titulaire
Déléguée titulaire
Déléguée suppléant
Délégué titulaire
Délégué titulaire

ARNEKE
ARNEKE
BAILLEUL
BAILLEUL
BAMBECQUE
BAVINCHOVE
BERGUES
BIERNE
BISSEZEELE
BISSEZEELE
BLARINGHEM
BLARINGHEM
BOESEGHEN
BOLLEZEELE
BOLLEZEELE
BORRE
BROUCKERQUE
BROUCKERQUE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CAESTRE
CAPPELLEBROUCK
CAPPELLEBROUCK
CASSEL
CROCHTE
DRINCHAM

M. Frédéric PATERNOSTER	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Pascal DEQUIDT	Délégué titulaire	EECKE
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
Mme Murielle FERYN	Déléguée titulaire	ERINGHEM
M. Paul JANSSEN	Délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Michel DEGRAND	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Didier ROUSSEL	Délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Hervé SAISON	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Patrick LESCORNEZ	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COURBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	Déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jean-François DAUTRICOURT	Délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël LEURS	Délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Dominique PONSEEL	Délégué titulaire	METEREN
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	Délégué titulaire	MORBECQUE
M. Eric DEGRAVE	Délégué suppléant	MORBECQUE
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Benoît DECLERCQ	Délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERAEEVE	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Stéphane DIEUSAERT	Délégué titulaire	OXELAERE
M. Jean-Paul TILLIER	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Kévin NEFFE	Délégué titulaire	RUBROUCK
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Claude BODELE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Christophe BORET	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Jean-Jacques DEWYNTER	Délégué titulaire	STEENBECQUE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE

Mme Edith STAELLEN
M. Yves DEBRUYNE
M. Pierre DUPLOUY
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH
M. Jules MONSTERLEET
M. Pierre BOUTTEMY
M. Daniel DESCHODT
M. Marc DAMBRICOURT
Mme Laurence BARROIS
M. Patrice LECLAIRE
M. Jean-Michel CARDINAEL
Mme Myriam DECLERCK
M. David CALCOEN
M. Vincent DELMOTTE
Mme Nathalie GOLL
Mme Béatrice ALLOY
M. Didier SCHOUTTEET
M. Stéphane DEKEISTER
M. Franck RICHARD
Mme Frédérique LOUCHARTE

Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue suppléant
Délégue suppléant
Délégue titulaire
Délégue titulaire
Délégue titulaire

STEENVOORDE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
VOLCKERINCKHOVE
WARHEM
WATTEN
WATTEN
WELMAERS-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WEST-CAPPEL
WINNEZEELE
WORMHOUT
WORMHOUT
WULVERDINGHE
WULVERDINGHE
WYLDER
ZEGERSCAPPEL
ZEGERSCAPPEL
ZERMEZEELE

POUVOIRS : 8

M. Christophe CARRETTE, délégué titulaire de BAVINCHOVE a donné pouvoir à M. Jean-François VILLAIN
M. Didier CLEENEWERCK, délégué titulaire de BERTHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Edmond TURPIN
M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Rémi MARION, délégué titulaire de MILLAM a donné pouvoir à M. Fabrice GREBET
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Benoît LAURENT, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Pierre BOUTTEMY
M. Jean-Paul FOURNIER, délégué titulaire de ZERMEZEELE a donné pouvoir à Mme Frédérique LOUCHARTE

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Sylvain PETITPREZ

Délibération N°09092024/ D23 - Administration Générale : Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL, Président :

En application de la délibération du Comité en date du 31 juillet 2020, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du TE Flandre.

Date	Nature	Objet
03/06/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Délibération donnant mandat au centre de gestion du nord pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires
03/06/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Actualisation remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement des agents

03/06/2024	MDE	Délibération du Bureau syndical : Rectification d'une erreur matérielle : Taux d'aide MDE 2023 07 - Commune d'HARDIFORT
03/06/2024	Mandat spécial	Délibération du Bureau syndical : Organisation du Congrès FNCCR
03/06/2024	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Convention de mutualisation avec la commune d'Hazebrouck
02/07/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Entreprise Colas - Réalisation d'une tranchée, pose de fourreaux et regard à STEENVOORDE
18/07/2024	Subvention	Décision du Président : Demande de subvention auprès de la FNCCR - Programme ACTEE + - AAP Chêne (PRO-INNO-66)
30/07/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Implantation d'une ombrière solaire sur la commune de FLEURBAIX - Entreprise CITEOS
07/08/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Coordinateur sécurité pour les travaux d'Article 8 - GUIGNARD SPS
08/08/2024	Marchés Publics	Décision du Président : Fournitures et pose massifs Feux tricolores STENNEVOORDE - Entreprise COLAS

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de Séance

Michel DECOOL
Président du TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	09092024_D23
Objet :	Délibération du Comité - Administration Générale : Information sur les décisions prises par le
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-200036895-20240909-09092024_D23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	943 o
Document principal (Délibération) Nom original : DelibN09092024D23_AG_InformationsurlesDecisions.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20240909-09092024_D23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	308.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 octobre 2024 à 14h00min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 octobre 2024 à 14h03min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 octobre 2024 à 14h05min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 octobre 2024 à 14h05min08s	Reçu par le MI le 2024-10-17